

N°21

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT

2020
ANNÉE
ÉLECTORALE

COVID-19
UNE COMMUNE
SOLIDAIRE

UNE VILLE
QUI S'ÉQUIPE
ET INVESTIT

MERCI
DOMI



DÉCEMBRE 2020

VIVRE À SOLLIÈS



Joyeuses fêtes



Toujours réaliser, rassembler et protéger

Chères amies, chers amis Sollièspontois

La crise sanitaire que nous subissons a reporté au 24 mai l'installation du conseil municipal issu des élections municipales du 15 mars 2020 et composé des 28 conseillers municipaux qui composent la municipalité que je conduis et des 5 membres des 2 groupes minoritaires dont trois appartiennent au groupe de Gauche et deux représentent le Rassemblement National.

Ma réélection à la charge de maire ainsi que celle des nouveaux adjoints traduit la reconnaissance de la population à l'action municipale engagée dès 2008 date du début de mon 1^{er} mandat, confortée en 2014 par un 2^{ème} mandat que prolonge aujourd'hui un troisième consécutif aux élections de mars 2020 et qui s'inscrira, vous l'avez deviné, dans la continuité des réalisations qui ont profondément transformé Solliès-Pont.

Pourtant ces **3 mandats** ont été engagés dans des conditions bien difficiles sinon extraordinaires auxquelles il a fallu faire face. Rappelez-vous : en 2008 d'abord où après une élection sur le fil, la grave crise financière des "Sub-primes" allait profondément et durablement impacter l'équilibre financier des collectivités territoriales ; ensuite en 2014 alors que le terrorisme menaçait, la considérable diminution des dotations de l'Etat allait nous obliger à un redéploiement radical de notre organisation pour sauvegarder le nécessaire équilibre budgétaire ; enfin, en 2020, la pandémie mondiale de la Covid-19 a bouleversé toutes nos prévisions, nos certitudes et l'exercice de notre démocratie. Ces difficultés, loin de nous décourager, renforcent notre détermination à conduire une politique au service de l'intérêt général pour l'amélioration de l'environnement et de la vie quotidienne des administrés en réalisant de nombreux équipements et espaces publics mais aussi en conduisant une politique sociale juste et solidaire qui privilégie l'habitat social et l'accès à la culture pour tous.

Réaliser, rassembler et protéger seront encore les objectifs de l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, une équipe sans étiquette et rajeunie, dont près de 50% de ses membres ont été renouvelés et qui conjugue l'expérience de la maturité et le dynamisme de la jeunesse.

Toujours tous ensemble, nous continuerons de réaliser, **car nous sommes de ceux qui pensent** qu'améliorer le quotidien des citoyens, c'est construire des logements pour mieux les loger et favoriser du même coup le rajeunissement démographique de notre population vieillissante, tout en améliorant son pouvoir d'achat.

Nous sommes aussi de ceux qui savent que s'occuper de notre jeunesse implique de réaliser des équipements et des espaces sportifs offerts à tous.

Nous sommes enfin de ceux qui croient que le développement du lien social et l'émancipation de l'individu exigent la mise à disposition d'espaces de rencontres publics et culturels.

C'est ce que nous avons fait pendant nos 2 mandats précédents pour réaliser une collectivité moderne, ouverte et attractive.

Avec la nouvelle municipalité, je poursuivrai cette politique volontariste pendant un mandat **qui verra l'accomplissement**



de grandes opérations dont certaines sont déjà engagées comme l'éco quartier et l'extension de notre zone d'activités qui répondent aux priorités que sont l'emploi, l'habitat et la préservation de notre environnement. L'amélioration du service public se traduira par la création de la **Maison France Service** mais aussi par le transfert de notre **EHPAD Félix Pey** modernisé et amélioré ainsi que celui de l'**école Notre-Dame** alors que les importants travaux de rénovation de notre église ont été entrepris et que vont être engagés, début 2021 ceux du nouvel office de tourisme dans notre centre-ville.

L'année prochaine sera entrepris le projet de la **grande médiathèque**, un précieux atout pour notre politique culturelle déjà très active.

A cela s'ajouteront la poursuite de la réhabilitation de notre voirie communale ainsi que les opérations de rénovation urbaine de l'îlot Saint Antoine et celle qui se situera sur le site de l'ancienne mairie, rue Gabriel Péri.

Aujourd'hui, la conjoncture s'annonce défavorable en raison de la pandémie qui va probablement altérer sérieusement notre marge de manœuvre financière doublement impactée par la baisse de nos recettes fiscales et par la diminution de celles liées aux services publics locaux.

Mais nous assumerons et mettrons toute notre énergie pour continuer d'améliorer le quotidien des habitants en poursuivant la politique de modernisation et de refondation pour laquelle nous avons été élus.

C'est aussi notre responsabilité de dessiner l'avenir en nous inscrivant dans une nouvelle organisation territoriale comme le souhaitent les cinq communes de notre intercommunalité qui vont entamer les négociations pour intégrer la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Nouveau président élu de la CCGV, je veillerai à ce que ces transactions qui représentent un enjeu majeur du nouveau mandat se déroulent dans une entière transparence et en totale concertation avec la population.

Cet esprit d'ouverture s'adresse également à l'opposition appelée à collaborer si elle le désire à la gestion de la cité qui, à défaut de consensus, appelle au concours de toutes les bonnes volontés capables de dépasser les discours idéologiques conduisant à des postures et des incohérences dont ne veut plus notre population.

Inspirons nous plutôt de nos valeurs humanistes et républicaines qui rejettent tout ostracisme, toute exclusive, tout racisme et tout communautarisme. Faisons revivre ces valeurs partagées qui s'expriment si bien dans notre belle devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité.

Cette année, plus que jamais, les fêtes de Noël apporteront fraternité et espérance, des fêtes que je souhaite pour tous familiales et chaleureuses.

Enfin, dès à présent je formule des vœux pour que l'année 2021 mette un terme aux douloureuses épreuves que nous subissons avec le retour de la confiance et de l'espérance en notre avenir.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont



Une nouvelle équipe rajeunie et représentative pour un troisième mandat

Une équipe municipale de 28 élus renouvelée à 50 %, représentative de toutes les catégories d'âge et socio-professionnelles qui composent notre population.

Une équipe qui s'inscrit dans la continuité depuis 2008 avec la poursuite d'une politique sociale juste et solidaire pour un investissement et un aménagement urbain où le volet habitat a contribué au renouveau démographique et à l'amélioration du quotidien de notre population dans le respect de son environnement.

Une équipe qui continuera d'œuvrer dans la transparence et la concertation au sein du Conseil municipal avec le

fonctionnement de dix commissions et de plusieurs comités dont deux comités consultatifs ouverts à la population concernant des opérations immobilières.

A ces instances démocratiques largement ouvertes aux deux groupes d'opposition s'ajoutent les nombreuses réunions publiques, lieux d'échanges avec la population pour les projets et les enjeux engageant l'avenir de la commune, mais aussi le réseau de 41 référents répartis sur onze secteurs qui s'est révélé essentiel pour une véritable participation citoyenne dans la gestion des affaires communales.

SOMMAIRE

02	Editorial
03-05	La nouvelle équipe municipale
06	La communauté de communes (CCVG)
07	Les finances
08-09	Retour en images
10-11	Une ville solidaire et fraternelle
12-16	Une ville qui s'équipe
17-19	Une ville qui privilégie son habitat
20-21	Une ville qui protège son environnement
22-23	Une ville qui privilégie son développement économique
24-27	Une ville fière de sa jeunesse
28-29	Une ville riche de sa culture
30-31	Retour en images
32-33	Vie quotidienne pour mieux vivre ensemble
34	Hommages
35	Merci Domi
36	A l'honneur
37	Solliès et le lien Armées-Nation
38	Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale
39	Carnet solliès-pontois et numéros utiles



Solliès-Pont, j'aime ma ville

N° 21 - Décembre 2020

Magazine d'informations
de la ville de Solliès-Pont
1, rue de la République
83210 Solliès-Pont
Tél. 04 94 13 58 00
Fax : 04 94 13 58 01
mairie@solliespont.fr
www.ville-solliès-pont.fr

Directeur de la publication :
André Garron

Conception & réalisation :
Agence NBCommunication

Crédits photos :
Ville de Solliès-Pont (droits réservés)

Edition :
Imprimerie SIRA

Tirage
7000 exemplaires



Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Une nouvelle équipe pour un nouveau mandat

Le 15 mars 2020, la liste “Toujours tous ensemble pour Solliès-Pont”, emmenée par le Docteur André Garron, a obtenu un large soutien de la population sollièsponoise en obtenant **66,23 % des votes**, devançant la liste “Solliès-Pont Citoyenne liste de gauche, Ecologiste et Solidaire” de Christiane Vincents qui récolte 17,28 % des suffrages et celle du “Rassemblement National” de Pierre Royer qui obtient 16,50 % des voix.

Le Docteur André Garron et les 9 adjoints



Monsieur le maire
Le docteur André GARRON
Président de la Communauté
de communes de la vallée du Gapeau.



Jean-Pierre COIQUAULT
1^{er} adjoint

Délégué aux entreprises,
aux commerces
et à l'artisanat
Conseiller communautaire

Danièle RAVINAL
2^{ème} adjoint

Déléguée aux finances,
au budget
et à la commande publique
Conseillère communautaire



Thierry DUPONT
3^{ème} adjoint

Délégué à la jeunesse, aux
sports et aux affaires
communautaires
Conseiller communautaire



**Marie-Aurore
GOTTA SMADJA**
4^{ème} adjoint

Déléguée à la culture, l'évènementiel,
le patrimoine, le tourisme et aux cultes
Conseillère communautaire



Philippe LAURERI
5^{ème} adjoint

Délégué à la sécurité,
aux risques majeurs
et à l'agriculture
Conseiller communautaire

Roseline FOUCOU
6^{ème} adjoint

Déléguée aux affaires sociales,
aux associations, au logement,
au comité de jumelage,
au 3^e âge et au handicap
Conseillère communautaire



Patrick BOUBEKER
7^{ème} adjoint

Délégué à l'urbanisme, aux
travaux et à l'environnement
Conseiller communautaire



Alexandra DELGADO
8^{ème} adjoint

Déléguée aux affaires scolaires
et à la petite enfance
Conseillère communautaire



Jean-Claude LE TALLEC
9^{ème} adjoint

Délégué aux affaires générales,
aux foires et marchés, au protocole
et correspondant défense
Conseiller communautaire

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Les conseillers municipaux



Huguette BERTRAND
Conseillère déléguée
à la communication,
aux technologies nouvelles,
aux réseaux sociaux et au CMJE



Patrice BARNAY
Conseiller délégué
à la participation citoyenne,
aux référents de quartiers
et au cimetière



Sandrine BELTRA
Conseillère
communautaire



Pascale
TREQUATRINI



Jean-Michel
NAAL



Nathalie PONROY



Hugo VAZ



Jessica ATIAS



Marc-Edouard
CROCE



Paule-Sandrine
CHARRETON



Frédéric GANDIN



Laurence
LARCHE



Mickaël LEVEQUE



Monique BESSET



Laurent
SCHMITTE



Dalel CHAOUCHE



Benjamin BLANC



Elsa ORTIS

Sollies-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire



Christiane
VINCENTS
Conseillère
communautaire



Alain BOLLA



Laure LAGIER



Pierre ROYER



Audrey
MARINONI

Ensemble dans l'action

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCVG)

Installation du nouveau conseil communautaire et élection du nouveau président de la Communauté de communes 10 juillet 2020



Il a fallu attendre le 2^{ème} tour des élections de la commune de Solliès-Toucas pour que les 31 conseillers intercommunautaires élus dont onze Sollièspontois*, puissent enfin se réunir pour élire le président de l'assemblée.

C'est le maire de Solliès-Pont, le docteur André Garron qui devient le 4^{ème} président de la CCVG après avoir été élu à l'unanimité.

Cette élection est importante à plusieurs titres :

Par son caractère légitime. Pour la première fois depuis 1995, le maire de la commune centre, chef-lieu de canton, accède à ce poste de responsabilités ;

Par les conditions d'exercice. Ce nouveau mandat devra affronter des difficultés exceptionnelles et engager des enjeux capitaux pour l'avenir de notre vallée :

- **difficultés exceptionnelles liées à la pandémie mondiale** génératrice d'inquiétudes et de difficultés socio-économiques futures dont l'impact sur les budgets des collectivités reste incertain ;

- **les enjeux importants** que représentent la lutte pour le maintien des identités de nos communes et leur capacité d'autonomie de gestion qu'ont gravement compromis les effets pervers de la Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la fameuse loi NOTRe qui a décidé du transfert des compétences essentielles de nos communes vers l'intercommunalité.

Aussi, la recherche permanente du consensus, une totale transparence et une solidarité exemplaire constitueront les objectifs de la nouvelle gouvernance et les conditions nécessaires pour une politique d'investissement et de progrès afin d'améliorer la vie des habitants de notre vallée.

Ce sont ces mêmes principes qui présideront aux négociations que nous allons engager avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée pour notre adhésion à cette structure puissante, innovante et protectrice, dont le bassin de population englobe de fait nos cinq communes.



* **Elus communautaires Sollièspontois** : André Garron, président, Danièle Ravinal, Jean-Pierre Coiquault, Marie-Aurore Gotta Smadja, Thierry Dupont, Roseline Foucou, Philippe Laureri, Alexandra Delgado, Patrick Boubeker, Sandrine Beltra, Christiane Vincents.



DANIÈLE RAVINAL,
ADJOINTE
AUX FINANCES,
AU BUDGET ET
À LA COMMANDE
PUBLIQUE

LES FINANCES

Des finances saines et équilibrées

En 2019, dans un contexte économique toujours tendu, la commune a poursuivi les restrictions budgétaires qu'elle s'impose depuis plusieurs années, notamment la réduction des dépenses de personnel et dans la mesure du possible le maintien des charges dites compressibles. Ainsi, et malgré des recettes de fonctionnement incertaines (pertes cumulées sur 4 ans de la Dotation Globale de Fonctionnement estimées à plus de 3,3 millions d'euros), les

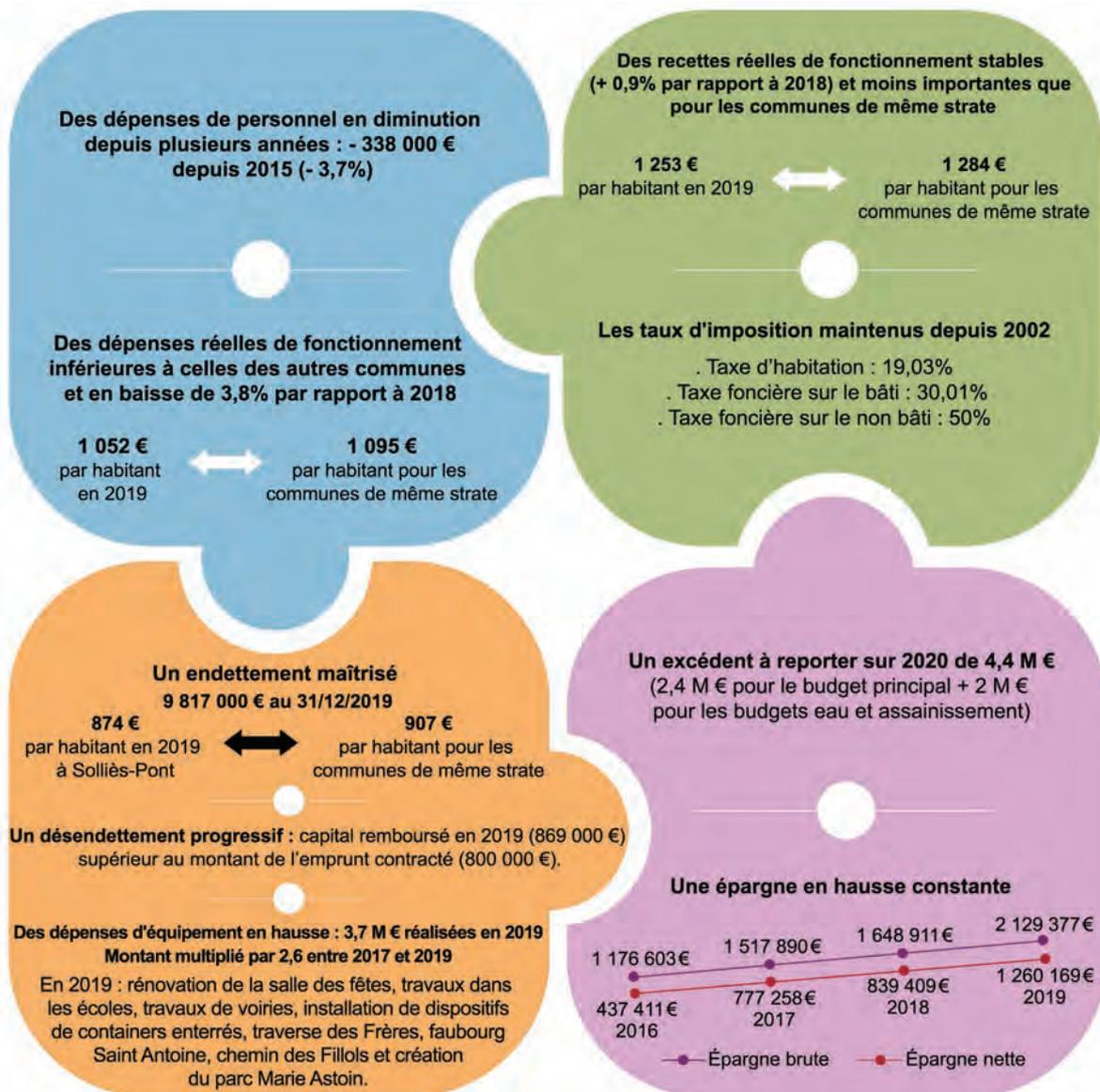
objectifs fixés lors du débat d'orientation budgétaire ont encore une fois été atteints : maintien de l'équilibre financier et maîtrise des charges de fonctionnement.

**Le compte
administratif 2019
de la commune
a été voté
le 11 juin dernier**

L'épargne nette reste positive, permettant un niveau d'investissement compatible avec les besoins d'équipement de la commune et le maintien de la qualité des services publics, tout en faisant appel à l'emprunt de façon très raisonnable.

Ville de Solliès-Pont : compte administratif 2019

Les chiffres



RETOUR EN IMAGES

Juin à décembre 2019

FESTIVAL FÉERIKA



01 et 02 juin

BALLET V'ART DANSE



19 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE



21 juin

ORCHESTRE À CORDES DE L'OPÉRA DE TOULON



3 juillet

COMÉDIES CÔTÉ COUR



du 4 au 6 juillet

FESTIVAL DU CHÂTEAU



24 juillet



25 juillet



26 juillet

RETOUR EN IMAGES

Juin à décembre 2019

SAINTE CHRISTINE



24 juillet

FESTIVAL DE PIANO À LA COUR



30 juillet au 2 août

CINÉMA EN PLEIN AIR



6, 7, 20 et 21 août

EXPOSITION BLASCO MENTOR



26 août au 22 septembre

FÊTE DE LA FIGUE



30 août

FORUM DES ASSOCIATIONS



Septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE



21 et 22 septembre

FÊTE D'HALLOWEEN



31 octobre

NOËL



Décembre

UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE



Covid 19 : la mairie présente aux côtés de la population

Distribution de masques à la population

La pandémie qui submerge le monde en cette année 2020 nous a fait vivre des moments exceptionnellement difficiles, nécessitant un confinement au printemps et un autre à l'automne.

Fortement mobilisées pour soutenir les administrés, notamment les plus fragiles et les plus démunis, **nos équipes ont répondu en assurant la permanence des missions de services publics et d'intérêt général.**



Salle des fêtes - Conditionnement des masques

Dès le 17 mars, une cellule de crise a coordonné la mise en place du télétravail compatible avec la continuité du service public et les mesures de solidarité pilotées par la plateforme assumée par le CCAS avec le concours de nombreux bénévoles et des associations caritatives. Ainsi, **900 seniors ont été accompagnés psychologiquement et entourés quotidiennement** : contacts téléphoniques, portage de repas et courses

de nécessité, aides à la mobilité, distribution de masques à domicile...

Tandis que les services administratifs assumaient une permanence minimale, les missions de sécurité et de salubrité publique ont été maintenues par l'ensemble des personnels de la police municipale et du service propreté qui a déployé une activité exceptionnelle (8 camions par jour de déchets sauvages !) alors que le service jeunesse et ses animateurs ont fortement contribué à la reprise des activités scolaires qui a suivi la fin du confinement.

Les agents des services techniques ont été présents dans l'aide directe à la population en soutenant les actions des associations caritatives et surtout en assurant la distribution de masques grand public sur trois sites répartis dans la commune, une opération pleinement réussie qui a répondu à la pénurie des masques et qu'a permise la commande de **60 000 masques grand public qui ont été distribués dans les cinq communes de la vallée ainsi que des 6 000 masques FFP2** commandés en

Chine par la mairie dès le début du mois de mars.

Enfin, par **solidarité**, la commune a exonéré de la taxe d'occupation du service public nos commerçants de proximité.

De nombreuses autres mesures plus ciblées ont fait partie du plan d'aide et d'accompagnement qui a permis de soutenir et de protéger notre population, des mesures qui ont été réactivées pour faire face au 2^{ème} confinement décidé par le chef de l'Etat le 23 octobre 2020.



Test PCR au Centre de dépistage Covid



ROSELINE FOUCOU, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

Labellisation de la Maison de Services Au Public en Maison France Service



Gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Maison de Services Au Public (MSAP) créée en 2016 a répondu aux attentes d'un large public venant de toutes les communes de la vallée du Gapeau.

La labellisation de la MSAP en Maison France Service qui devrait voir le jour très bientôt développera les prestations offertes à la population.

La labellisation Maison France Service a nécessité un audit de la structure existante qui s'est révélé très favorable en mettant en exergue la qualité des échanges et l'excellent travail accompli dans la structure actuelle qui proposait un bouquet de services composé de 9 partenaires dont Pôle Emploi, la CARSAT, la MSA et l'assurance maladie, pour la santé, la prévention et l'entraide sociale...

La nouvelle structure, armée de deux agents qualifiés développera le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et maintiendra l'assistance du service des finances publiques après la regrettable fermeture de notre perception le 1^{er} janvier 2021 décidée par l'Etat.

La mission essentielle d'assistance informatique pour les démarches en ligne des usagers sera non seulement pérennisée mais renforcée.

Une semaine bleue allégée en 2020 pour cause de pandémie



La crise sanitaire nous a demandé de repenser ce moment festif et générateur de lien social pour nos anciens.

Dans le respect des règles sanitaires et sur inscription, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de maintenir quelques moments de partage au cours d'une semaine bleue réduite du mercredi 7 au vendredi 9 octobre.

Mercredi, en présence de monsieur le Maire, une quarantaine de seniors ont apprécié la comédie "Belle fille" avec Miou-Miou et Alexandra Lamy, au cinéma le Rio.

Le jeudi, encadrés par monsieur Stevenin, 14 seniors ont participé à deux séances de yoga. Ils furent aussi nombreux à suivre les deux séances de sophrologie, animées par madame Blanc.

COVID-19

Un dispositif de veille pour nos seniors



Sur la commune de Solliès-Pont, le dispositif de veille est piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont les agents sont régulièrement en contact avec nos anciens et les personnes vulnérables inscrites sur nos registres.

Ainsi, le CCAS maintient le lien avec 900 Sollièspontois, écoute leurs préoccupations et leur apporte des solutions.

Pour vous inscrire sur nos fichiers ou faire inscrire une personne vulnérable, prenez contact avec le CCAS au 04 94 13 88 90.



PATRICK BOUBEKER
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Notre politique d'investissement se poursuit et même s'intensifie que ce soit dans les opérations d'aménagement urbain et de voirie ou dans la création de nouveaux espaces sportifs et festifs alors que se projettent dans un futur immédiat les équipements importants tels que le futur office de tourisme intercommunal et la prochaine médiathèque.

LES GRANDS AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

De grandes opérations de voirie ont déjà été réalisées afin d'améliorer la circulation et la sécurité dans le centre-ville et les quartiers périurbains.

La commune continue d'investir afin d'améliorer les voies de circulation et de les adapter au trafic actuel et futur tout en prenant en compte les modes de déplacements doux.

LES BERGES DU GAPEAU

La réhabilitation des rives du Gapeau en face du boulodrome et le long de l'avenue Maréchal Juin termine la requalification du centre-ville derrière notre église.

Après avoir retracé l'avenue de la Liberté, rénové le foyer Quiétude, créé l'espace associatif, érigé la roue à aubes sur l'emplacement de l'ancien silo à grains et réalisé les squares du docteur Brun et des Justes, la création de cette promenade finalise de façon heureuse l'embellissement d'un quartier très fréquenté.



Berges du Gapeau

Ce nouveau havre de paix permettra de redécouvrir le Gapeau par un aménagement de ses berges sur un linéaire de 160 mètres.

Les travaux de voirie engagés par l'entreprise Eurovia comprennent l'aménagement du terrain, la réalisation des réseaux et d'une promenade piétonnière ainsi que la suppression des coffrets électriques disgracieux remplacés par des dispositifs intégrés au sol.

De nouveaux réverbères LED assureront l'éclairage public.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Nous avons poursuivi la nécessaire requalification de notre réseau de voirie en concentrant nos efforts sur la périphérie.



Chemin de la montée du cimetière

Ainsi le **chemin de la montée du cimetière** très dégradé, a été rénové, sécurisé et élargi à 5 mètres sur 201 mètres de longueur avec la création d'un accotement pour les piétons, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de la vallée du Gapeau.

Le **chemin du Picarlet** a également été réhabilité au niveau de ses 2 tronçons : le tronçon nord où le gabarit a été porté à 5,5 mètres de large sur 400 mètres de longueur et le tronçon sud longeant le cimetière qui est désormais large de 5 mètres sur 300 mètres de longueur. Après les acquisitions foncières réalisées par la commune, ce dernier segment a nécessité d'importants travaux de soutènement et la construction de murs de restanques.



Chemin du Picarlet nord

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE



NOS CHEMINS RURAUX ET VICINAUX NE SONT PAS OUBLIÉS :

Le chemin des Pousselons a été rénové et aménagé sur un linéaire de 360 mètres pour limiter les dégradations consécutives au ruissellement des eaux pluviales.

Le chemin de la Grande Bastide a été élargi à 4,50 mètres sur 160 mètres de longueur et sa chaussée très fortement dégradée remplacée par un revêtement bicouche.



Le chemin de la Tour, étroit et dangereux, a également été sécurisé et son gabarit porté à 5,50 mètres de large sur 200 mètres de longueur.



Sur **le chemin des Fourches**, une voie très passante, les travaux de réfection des canalisations d'eau réalisés par le Canal de Provence ont été suivis d'une réfection des enrobés sur une longueur de 200 mètres.



Enfin, nous avons commencé la requalification du **chemin des Renaudes** en rénovant une portion très dégradée à la limite de la colline.



Sur **le chemin de Fillols**, la 3^{ème} tranche de travaux prévue débutera à la fin de l'année. La rénovation de cet important axe routier finalisera l'urbanisation des voies de liaison inter-quartiers de toute la zone sud-est de la commune connectées avec la route départementale accédant à l'éco quartier.

Le chemin étroit sera élargi et sécurisé permettant les cheminements doux et une meilleure gestion des eaux pluviales. Là encore, l'éclairage public existant sera remplacé par des réverbères à LED.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

Depuis plusieurs années, la ville réalise des opérations d'envergure pour l'amélioration du quotidien des habitants. La réalisation de projets importants cette année témoigne encore de notre volonté de renforcer l'indispensable lien social fédérateur de notre collectivité.

LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES : UN ESPACE MODERNE ET PERFORMANT POUR TOUS !



Inaugurée le 11 janvier 2020, la nouvelle salle des fêtes offre désormais un espace moderne et performant qui a succédé à l'ancienne créée en 1955 sur l'emplacement d'une ancienne usine de bouchons qui ne répondait plus aux normes techniques et de sécurité exigées.

Conduits par Jean-Bastien Delouès, architecte, les travaux allaient durer 18 mois sur une emprise de 953 m² intégrant la salle polyvalente ainsi que l'ancien local de l'association "Leï Ginesto".

Ils allaient définir un hall d'accueil de 70 m², un office de 45 m², une salle principale de 425 m² et une scène de 100 m² avec 2 loges de 37 m² chacune. A cela s'ajoutent 2 blocs sanitaires de 40 m², un espace logistique de 30 m² au rez-de-chaussée, une régie de 45 m² à l'étage et un local de stockage de 150 m² en sous-sol.

Dotée d'équipements sono et acoustiques performants, à l'abri du risque inondation, la nouvelle salle des fêtes dispose de tous les atouts qu'exige une salle moderne qui va profiter au milieu associatif et à la population.

Sa réalisation a coûté 2 117 000 €, dont 50% ont été subventionnés.

LE PARC MARIE ASTOIN : UN TERRAIN DE JEUX EXCEPTIONNEL



Inauguré le 25 septembre 2019, le parc de jeux et de loisirs Marie Astoin répond à un besoin et une attente exprimés depuis longtemps par les Sollièspontois.

Portant le nom d'une peintre réputée originaire de la commune, le parc s'étale sur 700 mètres de long offrant une remarquable promenade le long des rives du Gapeau agrémentée de deux belles cascades et d'espaces naturels exceptionnels.

Dans ce site privilégié, nous avons aménagé un ensemble de jeux correspondant aux différentes tranches d'âge. Chaque génération profite ainsi d'équipements adaptés : espaces de jeux pour les enfants dès 2 ans, skate park, cordage d'escalade, équipements de fitness, parcours de santé pour les adolescents et les adultes, chemins piétonniers, espaces de détente pour les adultes et les seniors. L'été, un espace de jeux aquatiques rafraîchit les plus jeunes.

Séparée du parc par l'autoroute, une piste de pump-track de 150 mètres occupe un espace ombragé de 1 300 m² pouvant accueillir différentes pratiques comme le vélo mais aussi la trottinette et le roller.

Facilement accessible, clôturé et surveillé, ce nouvel espace est très apprécié par la population.

DES CHANTIERS D'ENVERGURE POUR 2021

D'autres projets vont suivre. Certains ont commencé à être réalisés comme la rénovation de l'église et l'extension du cimetière communal. D'autres vont débiter très prochainement comme la salle des archives municipales, la médiathèque et la future maison de santé.

LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

Le 17 novembre, le concours de maîtrise d'œuvre a permis de désigner parmi 60 candidats 3 équipes d'architectes qui travaillent à l'élaboration d'une première esquisse du projet. Un choix parmi ces 3 projets sera fait dans le courant du 1^{er} trimestre 2021 par une commission spéciale présidée par monsieur le Maire et constituée d'architectes indépendants, de l'adjointe à la culture et des membres de la commission d'appel d'offres.



Cette procédure permettra de désigner l'équipe lauréate qui réalisera ce lieu culturel tant attendu. Le projet prévoit, sur le site des anciens communs du château, la restructuration et la consolidation du bâtiment existant ainsi qu'une extension vers le parking voisin, afin d'offrir une surface de plancher de plus de 1 000 m² pour 700 m² de surface utile. Cette structure moderne, aérée, spacieuse et conviviale accueillera également le service communication et reprographie de la commune et disposera d'une salle de conférence de 80 places.

La phase d'étude occupera l'année 2021 tandis que les travaux de rénovation et d'extension commenceront au début de l'année 2022 pour une ouverture prévue en 2023.

LA SALLE DES ARCHIVES MUNICIPALES

Elle verra aussi le jour en 2021. Située dans l'enceinte du Centre technique municipal, elle permettra de rassembler et de conserver les documents administratifs et patrimoniaux qui constituent l'histoire de la commune, actuellement dispersés dans différents locaux.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration **pour un début de travaux prévu en mars 2021** et une livraison fin novembre. Ce bâtiment de 100 m² offrira des conditions optimales et modernes de conservation des archives grâce à une hygrométrie, une température et un éclairage contrôlés. Il disposera également des équipements

de stockage dynamique, mais aussi d'un bureau pour l'archiviste et des outils informatiques de gestion et de reprographie. Le projet sera subventionné par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Département du Var.

LE CIMETIÈRE MUNICIPAL

Arrivé à saturation, il est en cours d'agrandissement. L'extension accueillera 40 nouvelles concessions dès le premier semestre 2021. A terme, le cimetière proposera 200 concessions supplémentaires et des columbariums, sur un espace clôturé et paysager de 2 400 m².



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Il va quitter la tour ouest du château pour s'installer dans l'hôtel de la Fontaine, place Général de Gaulle, une maison de caractère vendue à l'intercommunalité. Les travaux de rénovation débuteront en 2021 pour un coût de 1,3 millions d'euros, pour réaliser sur 3 niveaux des espaces comprenant des bureaux, des salles d'exposition et de réunion qui, sur plus de 300 m² valoriseront la richesse culturelle et patrimoniale de la vallée du Gapeau.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

LA MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE

Elle verra sa concrétisation d'ici trois ans. Cet équipement répond à l'enjeu capital que représente la permanence des soins au profit de notre population menacée par le départ à la retraite d'un nombre important de généralistes et de spécialistes de la même génération, non remplacés.

La diminution du nombre de médecins due au numéris clausus appliqué depuis plus de 40 ans, mais aussi à la féminisation de la profession et au manque d'attractivité de la médecine libérale, explique cette pénurie qui à court terme expose la commune à une véritable désertification médicale. Avec le concours de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en s'inscrivant dans le plan "ma santé 2022", la commune veut garantir une offre de soin de qualité accessible à tous.

Après des travaux préliminaires menés cette année, le projet de santé, axé sur la prévention et la médecine d'urgence validé par l'ARS, sera élaboré en concertation avec les professions médicales et para médicales, que nous avons réunies le 20 juin 2019.

Cette Maison de santé pluri professionnelle permettant un **exercice coordonné, collectif et attractif**, sera implantée sur un terrain communal de 1 000 m² situé à côté de la cuisine centrale. Elle devrait permettre d'attirer de nouveaux médecins, généralistes et spécialistes, dans un pôle médical moderne répondant aux besoins du territoire qui accueillera également une salle d'urgence pour assurer les premiers secours et éviter un déplacement sur l'aire toulonnaise.

Tous connectés avec la fibre optique

A l'été 2022, la fibre optique sera disponible dans tous les foyers sollièspontois. Var THD, filiale de l'opérateur Orange mandaté par les collectivités dans le cadre d'une délégation de service public, est chargée de la construction du réseau sur la commune. Cette installation comprendra au final 6 084 prises et s'inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Var.

3 600 prises ont déjà été mises en place, couvrant une partie du centre-ville, la zone d'activités et le quartier de Sainte-Christine. En 2021, les travaux se concentreront sur le reste du centre-ville et les quartiers situés au nord-ouest de la commune (L'enclos, les Bancaous, les Sénès) et au sud de la voie ferrée. Suivra le secteur des Aiguiers en 2022.

"Si au départ le déploiement de la fibre devait s'étaler sur 15 ans, nous avons œuvré pour obtenir des délais plus courts. D'ici 18 mois, l'ensemble de la commune sera couvert. Var THD s'emploie à organiser le réseau secteur par secteur et sera garant de sa gestion", indique monsieur le Maire.

La société Eiffage, constructeur du réseau, contacte actuellement les administrés pour le raccordement gratuit des immeubles et des maisons au travers d'une convention.



FOCUS

La réhabilitation de l'église se poursuit

Les études menées sur l'église Saint-Jean-Baptiste ont mis en exergue diverses malfaçons profondes, imposant un programme de rénovation qui s'étalera sur plusieurs années.

Le clocher a bénéficié de travaux en 2020 afin de recouvrer son état originel par un décroûtage et la réfection des enduits ainsi que le remplacement des pierres manquantes ou fissurées, mais aussi la démolition de petits locaux accolés à ses façades.

La mauvaise surprise qu'a représenté la découverte du très mauvais état de la toiture nous a conduits à rénover celle-ci en priorité et à différer la réhabilitation des façades de l'église.

"Durant près de 200 ans, les travaux entrepris sur la charpente de l'église n'ont jamais été réalisés dans les règles de l'art. Du coup, notre édifice subit un affaissement qui pourrait devenir dangereux. Des études imposent son démontage et son remplacement. Nous avons lancé une consultation afin de démarrer les travaux dès le début de l'année 2021", précise le docteur André Garron.

Les travaux concerneront la toiture, les génoises, les fissures et le traitement de l'étanchéité. Le programme de réhabilitation s'achèvera alors par la réfection des façades de l'église, du presbytère et de la salle paroissiale.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

La commune s'est engagée dans une politique ambitieuse et réussie de l'habitat avec la construction de nombreux logements relevant d'une qualité architecturale reconnue par l'obtention en 2018 du 2^{ème} prix du palmarès régional de l'habitat. Le logement locatif social a fortement progressé sous l'impulsion de la municipalité. Dans trois ans, le parc social comprendra en effet 1 100 logements sociaux, se rapprochant des objectifs de la Loi Duflot qui impose la réalisation dans notre commune de 1 400 logements sociaux avant le 31 décembre 2025. Cette gestion volontariste du volet social de l'habitat a permis à la ville de sortir de l'état de carence.



Les travaux d'aménagement de l'écoquartier



Les travaux d'aménagement de l'écoquartier des Allées du Château ont commencé !

Situé sur une friche agricole de 8,6 hectares dans le prolongement du centre-ville, ce très important projet d'urbanisme s'avère essentiel pour l'avenir de la commune, dont la population vieillissante sera dynamisée par l'apport en 2023 de plus de 1 000 nouveaux habitants qui se répartiront dans les quatre îlots en cours de construction.

L'écoquartier se caractérise par sa **mixité** et sa **diversité** : mixité sociale et générationnelle, avec 50 % de logements locatifs sociaux, le déménagement de l'école primaire privée Notre-Dame, les 78 lits des nouveaux bâtiments de l'Ehpad Félix Pey

transféré du centre-ville, mais aussi la création d'une crèche riche de 10 berceaux ; mixité environnementale avec une égalité de surface entre les espaces urbanisés et naturels qui comptent 34 000 m² d'espaces verts et des jardins partagés.

Le défi écologique est fort avec l'intégration de modes de circulation doux, la production d'énergie renouvelable et la réalisation de bâtiments à énergie positive et à empreinte carbonée négative... L'exemplarité prend tout son sens dans un espace apaisé où l'Humain est au centre du projet. Après l'instruction des permis de construire, les premiers îlots vont se développer au fil des mois. Déjà, les aménagements publics de ce nouveau quartier sont en train d'être réalisés comme en témoigne l'effervescence de part et d'autre de la départementale 58.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



PATRICK BOUBEKE,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Sur l'îlot A, l'îlot exemplaire, les travaux ont débuté en juin 2020. Le promoteur Nexity livrera d'ici la fin de l'année prochaine 140 logements, dont 50 logements locatifs sociaux. Ils seront répartis dans cinq bâtiments R+3 et R+3+attique. Pour cet îlot, le stationnement se fera en silo aérien à l'entrée du site.

Le même promoteur va réaliser l'îlot B dont le permis de construire a été accepté en début d'année. Ici, seront érigés des immeubles, avec des stationnements en silo et souterrains, mais aussi des villas individuelles. Cet îlot sera composé de 138 logements dont 56 locatifs sociaux. Les travaux vont commencer prochainement pour une livraison à l'été 2022.

L'îlot B accueillera la maison des habitants, d'une surface de 84 m², qui répondra aux besoins des résidents.

UN ÉCOQUARTIER DOUBLEMENT LABELLISÉ PAR LA RÉGION ET PAR L'ÉTAT

Quartier Durable Méditerranéen (QDM)

La phase conception des deux premiers îlots a obtenu le niveau argent d'Envirobat BDM, répondant ainsi à de nombreux critères, l'îlot A a obtenu 72 points et l'îlot B 64, l'objectif étant d'obtenir le même niveau argent pour la phase conception des îlots C et D.



Réunion du 29 octobre 2020

L'écoquartier est également labellisé au niveau national par le ministère de la transition écologique. Le 29 octobre 2020, des experts sont venus sur le terrain analyser le projet de manière objective, afin de le **labelliser "étape 2"**. Ils se sont montrés attentifs sur la délimitation des parties collectives et privées, sur les matériaux utilisés, notamment bio-sourcés, mais aussi sur les essences des arbres et autres plants.

Le stationnement, le confort bioclimatique ainsi que les liaisons avec le centre-ville ont également été particulièrement étudiés par le comité d'experts qui va engager l'avis de la commission régionale qui précèdera celui qui décernera la commission nationale entérinant ainsi l'étape 2 de la labellisation.

Cette démarche de labellisation avait été décidée par le maire lors de la signature de la charte nationale qui regroupe 20 engagements répartis en quatre volets : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial et enfin, climat et environnement.



Le comité d'experts sur le chantier

Le planning des travaux

Les espaces publics sont en cours de création et devraient se poursuivre jusqu'à la fin 2021.

L'îlot A est en construction pour une livraison fin 2021.

L'îlot B va voir ses travaux commencer pour une livraison à l'été 2022.

Les îlots C et D verront le début de leur construction courant 2021.

L'ensemble du projet devrait être livré fin 2023.

Un écoquartier dont la réalisation s'inscrit dans la transparence et la concertation avec la tenue de 5 réunions publiques et la création d'un comité consultatif qui s'est réuni à 9 reprises dans un souci d'information mais aussi de participation active.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



LES OISEAUX ET LES JARDINS DE SO : DEUX PROGRAMMES BOUCLÉS

Les Oiseaux et les Jardins de So sont deux programmes qui s'inscrivent pleinement dans la politique communale de l'habitat. Le premier, à proximité du stade, sous maîtrise d'ouvrage du Logis Familial Varois, a vu s'installer ses premiers résidents à la fin de l'année 2019, dans les 50 logements locatifs sociaux créés.

Opération mixte, les Jardins de So, situés en centre-ville, composés de 68 logements dont la moitié en locatifs sociaux, ont été livrés durant l'été 2020.

PERMIS DE LOUER EN CENTRE-VILLE

Ce dispositif d'autorisation de mise en location d'un bien, lancé en mars 2019 sur la rue de la République, garantit aux locataires un logement décent. Les propriétaires de biens ont intégré ce nouveau dispositif et renouvellent leur demande d'autorisation de louer à chaque changement de locataire.

Pour plus de renseignements, les propriétaires sont invités à consulter le site internet de la ville, rubrique habitat.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : DÉMARRAGE EN 2021

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur de la réhabilitation de l'habitat privé qui a pris du retard en raison de la pandémie, sera opérationnel en 2021. Il a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique tout en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile. Avec le concours de l'intercommunalité, le PIG va favoriser la rénovation des logements sur l'ensemble du territoire communal.

A la suite du diagnostic réalisé, un objectif de réhabilitation de 150 logements a été retenu sur le territoire de l'intercommunalité pour une enveloppe globale de 3,5 millions d'euros. Les aides financières s'étaleront sur trois ans et permettront d'améliorer et de diversifier l'offre de logements du parc privé.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME RESTE COMMUNAL

Par délibération du Conseil municipal du 19 novembre, le plan local d'urbanisme de la ville reste dans le domaine de compétence de la commune.

Pour conserver cette compétence, les maires des cinq communes de la Communauté de communes de la vallée du Gapeau ont décidé d'un commun accord de conserver la gestion communale de leur PLU afin de maîtriser l'harmonisation du bâti, des espaces publics et des territoires naturels.

DE NOUVELLES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

La politique de l'habitat se poursuit par des initiatives qui s'intègrent dans l'environnement, en adéquation avec les recommandations du PLU. Ce sont principalement des opérations classiques comme **les jardins de Solliès 3** qui propose 29 logements locatifs sociaux, mais aussi une opération immobilière en haut de la montée des Ecureuils, ainsi que la réalisation de logements sur le site libéré par le transfert de l'Ehpad Félix Pey, et une opération immobilière d'environ 30 logements dans la plaine.

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE



Hydrologie : Prévention des débordements du ruisseau de Sainte Christine et des inondations du Gapeau



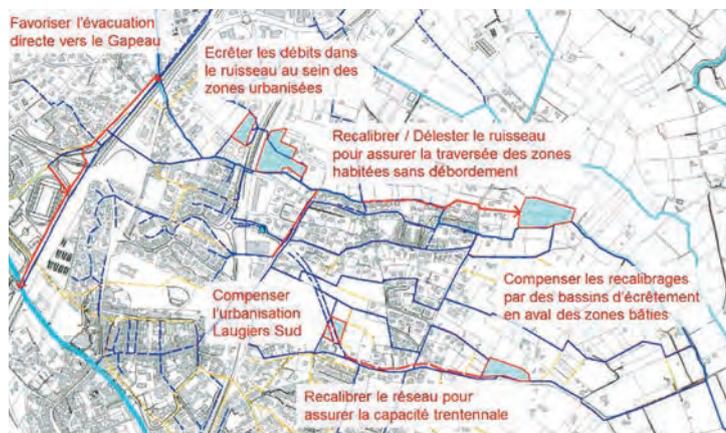
Les intempéries soudaines, capricieuses et violentes devenues habituelles expliquent que les ruisseaux et les rivières n'arrivent plus à canaliser et évacuer les eaux de ruissellement déversées en grande quantité et en peu de temps par d'intenses orages. En témoignent les inondations du Gapeau du 24 novembre 2019 et plus récemment cette année les fortes pluies observées le 22 septembre.

La commune en partenariat avec le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)** est extrêmement attentive à la gestion et à l'aménagement des cours d'eau.

Ainsi, le Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (**PAPI**) élaboré par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) a été validé le 6 novembre 2020 à Pierrefeu par le préfet du Var et le président du SMBVG. Ce PAPI intéresse notre commune par les travaux qu'il va engager, conformes au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**) validé par arrêté préfectoral du 25 juillet 2018.

Les actions portées par le SMBVG concernent le recalibrage des cours d'eau naturels qui va se déployer sur 2 niveaux dans la commune :

- **Pour le ruisseau de Sainte-Christine :** dévoiement des eaux en amont et le long de l'autoroute vers le Gapeau et élargissement, voire dédoublement en aval de l'autoroute du ruisseau Cubertix, et création d'un bassin de rétention de 17 000 m³ dans la zone des Laugiers nord. Les travaux sont prévus en 2021.
- **Protection du hameau des Sénès :** création de digues et murets.



La participation de la commune consistera à réaliser 2 bassins de rétention sur le ruisseau en amont et en aval de la voie ferrée. Le premier sera réalisé en 2021.

D'autres actions de la commune sont envisagées les prochaines années : création d'un réseau pluvial le long de l'avenue de Beaulieu et du chemin de Sauvebonne jusqu'au chemin des capelons où sera creusé un bassin de rétention de 17 000 m³ ; amélioration de l'évacuation des eaux de pluie sous le pont du chemin de fer desservant la plaine et bientôt l'écoquartier, évacuation des eaux de ruissellement au hameau des Aiguiers.

En parallèle des démarches amiables engagées pour les acquisitions foncières réservées aux bassins de rétention, une procédure de déclaration d'utilité publique a été déposée auprès du préfet du Var.

Les berges du Gapeau nettoyées

L'été dernier les berges du Gapeau entre le pont de l'A57 et le pont SNCF des candélettes ont bénéficié d'un nettoyage effectué par l'association d'insertion professionnelle "Tremplin", agissant sous l'égide du Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau. Cette initiative qui a permis d'enlever et de recycler les macro-déchets (plastiques, verres, papiers, fer...) accumulés par les crues de 2019, s'est révélée positive autant pour l'environnement que pour son utilité pédagogique.



L'énergie verte sur les toits des bâtiments communaux



Si l'équipement des toits des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques s'inscrit dans le cadre règlementaire régional assuré par le **Plan Climat Air Energie Territorial** et le Schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires, il répond surtout à la volonté de la commune de participer pleinement et activement à la transition énergétique.

Un premier appel à projet a été lancé en 2016 pour équiper en panneaux photovoltaïques **le toit du centre technique municipal**, suivi d'un autre projet concernant **les toits des écoles sollièspontoises**. Ces deux premières délégations de services publics ont été remportées par une entreprise locale de **Rocharon "Soleil du Sud"** qui en contrepartie de l'exploitation des panneaux pendant 40 ans, a réalisé les travaux nécessaires consignés dans le cahier des charges fourni par la mairie.

Ainsi, les installations réalisées sur le groupe scolaire Alphonse Daudet et les écoles du centre-ville ainsi que celles en cours de finition du **groupe scolaire Frédéric Mistral** ont permis d'équiper plus de 2 000 m² de toitures et de résoudre des problèmes d'étanchéité. Cette nouvelle installation produira à la fin de l'été prochain 1,2 M kWh/an.

Ce concept novateur autour de la transition écologique reste inégalé dans le Var. Solliès-Pont a su anticiper la production locale d'électricité renouvelable en impliquant des acteurs locaux. Ces réalisations vont fournir à terme 1,6 million kWh/an, soit la consommation annuelle d'électricité de 1 000 habitants.



De nouveaux projets de centrales électriques photovoltaïques sont à l'étude. Ils concerneront les toitures de l'ancienne caserne des pompiers, de la cuisine centrale et de la future maison de santé pluri professionnelle, ainsi que les toits des immeubles de l'écoquartier.



La ville investit dans l'éclairage LED



Solliès-Pont compte 1 300 points lumineux qui seront progressivement remplacés par des LED (Light Emitting Diode ou diode électroluminescente). Cet investissement conséquent, lissé sur les six prochaines années, répondra à un **double enjeu écologique et financier**, en permettant d'importantes économies d'énergie, de l'ordre de 60 %.

Depuis 2019, 40 réverbères LED ont été installées sur les secteurs de Sainte-Christine, sur les avenues du Maréchal Juin et de Beaulieu. L'écoquartier en sera également pourvu.

La même démarche est engagée sur les bâtiments communaux avec le remplacement progressif des anciens blocs d'éclairage.

Des mesures anti-bruit

Le bruit est l'une des principales sources de nuisances et de troubles de l'environnement.

Sur la voie publique, la police municipale est attentive à limiter la propagation du bruit, notamment lors des contrôles routiers, avec une vigilance sur les deux roues, la gestion du trafic et une circulation règlementée, sans oublier les actions de médiations prévenant ou réglant les conflits de voisinage.

Une action est actuellement menée en faveur de nos écoliers dans les réfectoires des écoles communales où des travaux d'insonorisation sont effectués comme la séparation des zones techniques afin d'éloigner les équipements bruyants de la salle de restauration, ou l'installation de pièges à son dans le plafond et les murs.

Après des travaux effectués dans les écoles Houard-Sauvat, Emile Astoin et Jean Moulin, le réfectoire de l'école Frédéric Mistral vient d'être rénové. Les prochains travaux concerneront le groupe scolaire Alphonse Daudet dans le courant de l'été 2021.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



JEAN-PIERRE COIQUAULT,
ADJOINT AUX ENTREPRISES,
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

La troisième réunion publique de présentation de l'extension de la zone d'activité économique de Solliès-Pont s'est déroulée le mardi 13 octobre à la salle des fêtes de la ville. La configuration "Covid" a permis d'accueillir en toute sécurité plus de 80 personnes venues découvrir le projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), ses enjeux et les étapes de la procédure.



Extension de la zone d'activité économique : la phase de concertation se termine

Cette zone d'activités est un projet majeur pour notre territoire et le développement de la commune.

Nous voulons une offre attrayante, complémentaire de la zone existante, et surtout génératrice d'emplois pour les jeunes actifs qui profiteront de nombreuses opportunités professionnelles mais aussi des possibilités de logement qu'autorise notre politique active de l'habitat.

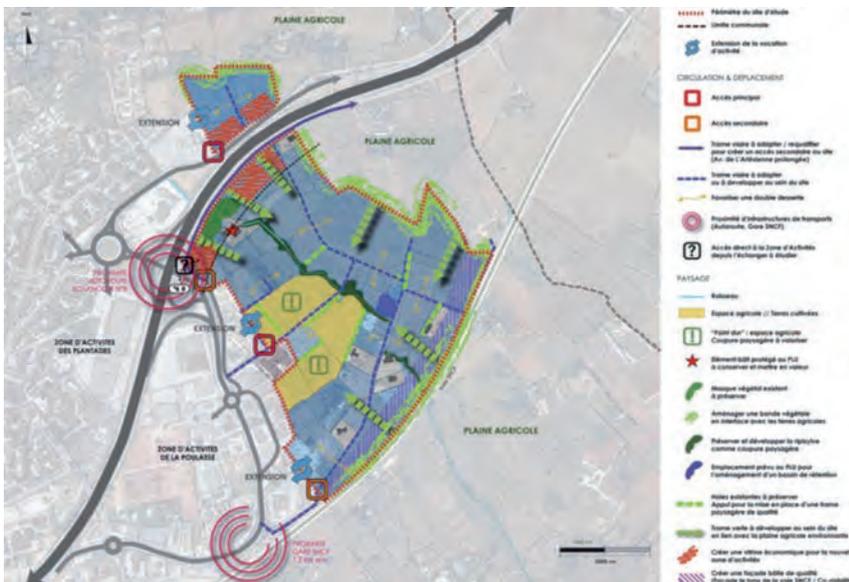
Cette complémentarité se révèle positive pour la commune mais aussi pour les employés qui, dans un même lieu, trouveront travail et logement. L'écoquartier en construction illustre parfaitement cette fonctionnalité.

La réalisation de cette nouvelle zone d'activités prometteuse de plus de 1 000 emplois, aura en effet un impact à forte valeur ajoutée pour notre centre-ville et ses commerces de proximité.

Nous avons également voulu que ce projet économique soit exemplaire et novateur, intégré à l'environnement et compatible avec une vraie qualité de vie. Ainsi, sur les 31 hectares mobilisables, les espaces cédés aux futurs acquéreurs ne représenteront que 17,7 hectares.

Ces propos ont été repris par Céline Préget du bureau d'études et de conseil Citadia qui a détaillé les caractéristiques du site et les enjeux d'aménagement. Insistant sur le cadre paysager, la gestion des eaux pluviales, l'accessibilité et la création d'itinéraires pour les déplacements doux, elle a rappelé le souhait de réaliser une zone d'activités mixte, ouverte aux commerces et aux artisans, industriels et hôteliers, où le cœur de quartier abritera le centre de vie et de services destiné aux entreprises et à leurs salariés.

La communauté de communes de la vallée du Gapeau actera la création de la ZAC dans le courant du premier trimestre 2021 avant de lancer un appel d'offre européen fin 2021 pour le choix d'un aménageur.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les premiers travaux pourraient démarrer en 2023 et s'étaler sur plusieurs années, un temps nécessaire à la réflexion et à la concertation afin d'élaborer un projet intelligent et cohérent qui s'intègre pleinement dans notre bassin économique.

Ainsi, l'ambition environnementale du projet sera renforcée par une charte pilotée par un architecte coordinateur qui devra faire respecter par le futur aménageur un cahier des charges très précis.

Une réflexion globale sera également menée pour optimiser l'accessibilité qui nécessitera un recalibrage et un reprofilage des infrastructures existantes ainsi que la création de voies internes. Au-delà de l'aménagement routier, des voies réservées aux déplacements doux seront créées ainsi qu'un parc de détente et de loisirs.

LES ÉTAPES DU PROJET

Après cette troisième réunion publique, le bilan de la concertation sera soumis aux élus du conseil communautaire de la vallée du Gapeau au mois de décembre 2020.

Après que le public ait été invité en janvier 2021 à participer par voie électronique, le conseil communautaire de la vallée du Gapeau prendra en février 2021 une délibération pour la création de la ZAC.

A la même époque sera lancé un appel d'offres européen pour désigner d'ici fin 2021 un aménageur.

L'approbation du dossier de réalisation de la ZAC est prévue en 2022.

Parallèlement, les 29 propriétaires seront approchés pour négocier afin d'obtenir la maîtrise foncière.

C'est en 2023 que devraient démarrer les travaux et les premières constructions.

Bienvenue aux nouveaux commerçants



MAGASIN BIO MARCEL & FILS

Epicierie, fruits et légumes locaux, vrac frais, santé et beauté

RD 97 Les Andues
04 94 23 23 90



LE POTAGER DE CHLOÉ

Primeur, fruits, légumes, fromages, olives et prestation

17 avenue de la République
06 37 53 44 37



1 CONCEPT IDÉAL

Coiffure mixte, barber shop

1 avenue de la Liberté
lieu-dit l'Enclos
04 94 75 42 30



TISSUS PRICE

Tissus, mercerie, retouches, cours de couture

Centre CI Midi Multiple
04 22 14 50 00



LA BOUTIK DE JESS

Prêt-à-porter féminin

4 rue Marie-Christine Blachas
06 50 88 47 73



CHEZ NOUS

Epicierie, traiteur

10 rue Gabriel Péri
04 89 29 06 46



LE TOUR'N PIZZA

Snack, pizza, sandwichs, kebab, tacos

1 chemin des Bancaous
06 22 02 04 42



SUN VINTAGE STORE

Friperie US

8 avenue Lion
07 57 42 53 55

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE



ALEXANDRA DELGADO,
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES
ET À LA PETITE ENFANCE

Nos jeunes sont les citoyens responsables de demain et pour cela nous les accompagnons depuis la petite enfance jusqu'à leurs premiers pas de jeunes adultes. Les services petite enfance, éducation, jeunesse et sport du pôle famille sport solidarité de la mairie les soutiennent dans leur apprentissage.

Alors que la **Convention Territoriale Globale** est en cours de signature, la commune innove avec des inscriptions par voie dématérialisée, l'accompagnement ciblé sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) ainsi que la concrétisation du projet Oasis au sein des cours des écoles. La dynamique de la jeunesse se mesure également par l'ouverture de deux nouvelles classes dans nos écoles.

UNE INSCRIPTION À L'ÉCOLE PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE LE PREMIER TRIMESTRE 2020

Avec la pandémie et le confinement du printemps, le service éducation a su innover pour maintenir les inscriptions à l'école, tout en organisant avec le corps enseignant l'école à distance jusqu'au 11 mai. La campagne d'inscription à l'école a validé les démarches par voie dématérialisée, une procédure à laquelle les

familles ont adhéré en concertation avec les directeurs des différentes écoles.

Forte de cette expérience réussie et bien acceptée par les familles, la commune envisage d'étendre en 2021 les inscriptions scolaires par voie dématérialisée.

RENTRÉE 2020 : DEUX OUVERTURES DE CLASSE



La rentrée scolaire 2020

Pour un maire et son conseil municipal, la réouverture ou l'ouverture de nouvelles classes récompensent la réalisation des nombreux projets portés par la politique volontariste concernant l'habitat mais aussi le développement économique et la citoyenneté. Ainsi, la rentrée scolaire 2020 a été marquée par la création de deux classes, l'une en maternelle et l'autre en primaire.

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale s'était engagé devant le maire à ouvrir **une classe**

de maternelle à l'école Houard-Sauvat pour la rentrée 2020. Cette classe accueille 27 jeunes enfants inscrits en moyenne et grande section. Depuis trois ans, les effectifs de nos écoles maternelles se sont stabilisés à 404 jeunes enfants dans le public et 44 dans le privé.

L'ouverture à la rentrée d'**une classe élémentaire à l'école Alphonse Daudet** a constitué une heureuse surprise. Celle-ci accueille désormais 22 écoliers répartis sur deux niveaux, CP et le CE2.

Après une baisse des effectifs, le nombre d'enfants scolarisés en primaire est en constante augmentation. La commune compte aujourd'hui 1 038 élèves dans les écoles primaires publiques et 91 dans l'école privée Notre-Dame. Ces chiffres témoignent de l'installation de nouvelles familles avec des enfants sur la commune.

Les nouveaux projets immobiliers en cours de réalisation, dont celui de l'écoquartier, sont prometteurs de nouvelles ouvertures de classes que la commune, qui dispose d'une réserve de 250 places supplémentaires, accueillera sans difficulté.



SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE EN FIN D'ANNÉE 2020

Depuis de nombreuses années, la ville de Solliès-Pont est engagée dans un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Aujourd'hui, cette contractualisation évolue. Avec la **Convention Territoriale Globale** (CTG), la CAF propose un nouveau cadre d'intervention au niveau intercommunal, sans remettre en question les prérogatives des communes et leurs compétences enfance et jeunesse.

Les cinq CEJ de la vallée du Gapeau vont donc naturellement intégrer la Convention Territoriale Globale, dont la signature pour

un accord cadre de quatre ans, est prévue à la fin de l'année 2020 entre la CAF, les communes et l'intercommunalité. En amont de cette signature, les orientations et le plan d'actions ont été validés par l'ensemble des collectivités.

Le contrat d'objectifs identifie et regroupe les enjeux et priorités du territoire en matière de service aux familles. Il sera consolidé par une enveloppe financière incluant le pilotage des actions et leur financement.

La CTG va accompagner les projets de la commune en mobilisant l'ensemble des

leviers de la CAF. Elle est le garant de la déclinaison des politiques publiques à l'échelon territorial.

D'autre part, la CAF va poursuivre son soutien aux équipements déjà présents sur le territoire, tout en approfondissant son partenariat pour l'enfance et la jeunesse en élargissant ses interventions. Un coordinateur CTG va être proposé au niveau de la Communauté de communes de la vallée du Gapeau afin de concrétiser différents projets en faveur des enfants, des jeunes et des familles.



THIERRY DUPONT,
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

150 jeunes accueillis durant l'été 2020

Les vacances estivales ont été ludiques, sportives et artistiques pour les enfants et les jeunes Sollièspontois. Les jeux, la lecture, les marionnettes ont été au programme des plus jeunes qui se sont transformés en super héros, en détectives de la nature, en artistes ou encore en jardiniers. Les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs Mistral se sont essayés à une compétition inspirée du jeu télévisé "La

France a un incroyable talent", tout en partageant des moments ludiques et créatifs.

Les plus grands ont profité d'escapades à Hyères ou encore à Fréjus, en pratiquant des activités diverses comme la randonnée, l'accrobranche, le karting, les activités aquatiques d'Aqualand, mais aussi le cinéma.



A la découverte du Verdon

Dans le courant de l'été dernier, les jeunes Sollièspontois du centre Sainte-Christine ont passé une semaine à la base nautique des Salles-sur-Verdon. La troupe composée de 21 jeunes s'est installée dans le camping municipal pour découvrir une multitude d'activités comme le paddle, le canoë-kayak et la baignade, dans le cadre idyllique du lac de Sainte-Croix.

Côté patrimoine, les jeunes ont visité Moustiers-Sainte-Marie qui est un des plus beaux villages de France, avant de s'adonner le soir à quelques belles parties de pétanque.

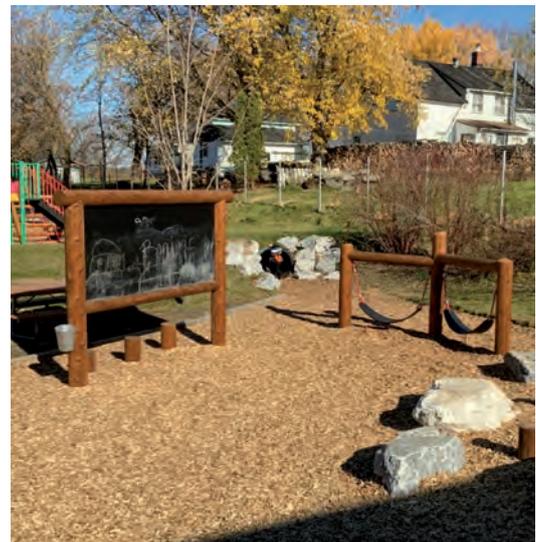
Une semaine placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

UNE OASIS AU CŒUR DE L'ÉCOLE

Le projet de restructuration des cours des écoles "Oasis" porte bien son nom permettant d'implanter de la végétation et des éléments naturels au cœur des cours de récréation afin d'offrir un environnement apaisé et de lutter contre les îlots de chaleur.

Pour les écoliers et leurs enseignants, ce projet apportera plus de confort, notamment lors des périodes estivales. Des espaces extérieurs seront également aménagés afin de promouvoir un enseignement en plein air qui disposera d'espaces ouverts naturels et de matériels pédagogiques.

"Nous souhaitons créer des aménagements dans nos cours d'école, avec des espaces de verdure, pour enseigner à l'extérieur ou encore jardiner. Nous voulons améliorer l'infiltration des eaux pluviales, qui aujourd'hui ruissellent sur les enrobés et viennent engorger les réseaux de collecte. Repenser ces espaces se fera en concertation avec le corps enseignant et les usagers. Nous voulons finaliser notre projet dans le courant de l'année scolaire et lancer l'appel d'offres, afin de procéder aux premiers travaux l'été prochain", précise monsieur le Maire.



La première phase de travaux qui seront effectués en 2021 concernera les écoles Jean Moulin et Emile Astoin.

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

Le Forum des associations s'est tenu le 5 septembre dans le parc du château



Coordonnée par le service des sports, l'édition 2020 du forum des associations a réuni 65 associations dans le parc du château, le samedi 5 septembre de 10h à 17h.

Le respect des consignes sanitaires, grâce à une nouvelle organisation des stands, a permis d'accueillir avec succès un nombreux public venu découvrir le riche tissu associatif de la ville qui a montré son dynamisme au cours des nombreuses

démonstrations proposées par nos associations sur le site magnifique de notre château.

Organisée par l'Office Municipal des Sports présidé par Dominique Boisteau, la remise des récompenses a clôturé la manifestation et permis de mettre à l'honneur une vingtaine de sportifs, d'entraîneurs, de bénévoles et de dirigeants.





HUGUETTE BERTRAND,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants a été renouvelé



Participer activement à la vie de leur commune, se familiariser avec la vie citoyenne et œuvrer pour l'amélioration du bien-être collectif, tels sont les objectifs des membres du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE).

Ainsi, comme à chaque rentrée scolaire, les élus sortants ont été renouvelés pour un mandat de deux ans. Afin de préparer la campagne 2020, madame Huguette Bertrand, élue en charge du CMJE, a présenté, accompagnée de monsieur Sébastien Escaron, les rôles et les missions d'un jeune conseiller municipal dans 13 classes de CM1 et de CM2 des écoles élémentaires. Les 42 enfants candidats ont mené campagne après avoir réalisé une affiche et défendu leurs valeurs et leurs idées, jusqu'aux élections qui se sont tenues la semaine précédant les vacances d'automne.

Après passage dans l'isoloir et dépouillement des urnes, 19 enfants ont été brillamment élus au CMJE de Solliès-Pont pour un mandat de deux ans.

Nos jeunes écoliers et collégiens vont désormais pouvoir participer aux séances plénières et aux commissions où ils apporteront leurs convictions et les idées dont pourrait bénéficier la commune. Ils seront également appelés à participer à des actions de solidarité, des réunions inter-générationnelles et des sorties sur le terrain assurées notamment par monsieur Le Tallec, notre correspondant défense.

Si la cérémonie de remise des écharpes pour les nouveaux élus et des diplômes d'honneur pour les sortants qui était prévue le 11 novembre n'a pu se tenir pour cause de crise sanitaire, ce n'est que partie remise. Elle se déroulera dès que les circonstances le permettront pour témoigner de l'importance et de la valeur de l'engagement citoyen des membres du CMJE.

ZOOM SUR

Une éducatrice sportive dans les écoles, les crèches et les espaces publics

Depuis 2018, Caroline Galateau, éducatrice sportive, gère le service des sports de la commune. Ses interventions prises sur le temps scolaire de nos cinq écoles primaires proposent un parcours sportif adapté à l'âge des enfants, complémentaire du programme dispensé par les enseignants. Ainsi, les CP et CM2 découvrent la course d'orientation, les CE1 et CM1 le vélo et les CE2 la pétanque, à raison de 7 séances d'une heure par semaine. Quant à la pratique du vélo, elle est regroupée sur deux semaines pendant lesquelles les enfants viennent à l'école en vélo.

Le mercredi matin est réservé à la crèche municipale où un parcours de motricité a été institué pour les petits enfants de 9 mois à 3 ans.

Pendant les vacances, l'éducatrice sportive entraîne nos jeunes enfants **sur les espaces communaux** ouverts au public comme le parc du Château, le parc de loisirs Marie Astoin, ou la piste de pump-track, le skatepark et les équipements sportifs de l'espace Sainte-Christine.

De 14 à 16 heures, sous sa direction, les jeunes participent également à des ateliers thématiques variés où ils disposent de matériels adaptés. La régularité de ces animations et leur pérennité ont permis de fidéliser les enfants qui, sous la responsabilité de leurs parents, profitent de ces moments d'échange et de convivialité.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,
ADJOINTE À LA CULTURE,
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,
AU TOURISME ET AUX CULTES

L'accès à la culture pour tous reste pour nous une priorité essentielle qui inspire toutes les actions de la politique municipale. Si la pandémie a fortement contrarié les manifestations culturelles lors de la dernière saison estivale, nous avons soutenu l'expression artistique quand la situation sanitaire le permettait afin de nous préparer à une renaissance que tous appellent de leurs vœux.

Une saison touristique 2020 honorable dans la vallée du Gapeau

La pandémie et le confinement ont fortement perturbé le tourisme dans notre vallée ainsi que le fonctionnement des établissements qui lui sont dédiés et plongé dans l'incertitude les professionnels de la filière profondément impactée par la déprogrammation des grands événements festifs.

Cependant, si après un démarrage tardif et une moindre activité pendant les mois de juin, de juillet et de septembre, la fréquentation touristique pendant le mois d'août a approché celle des années précédentes.

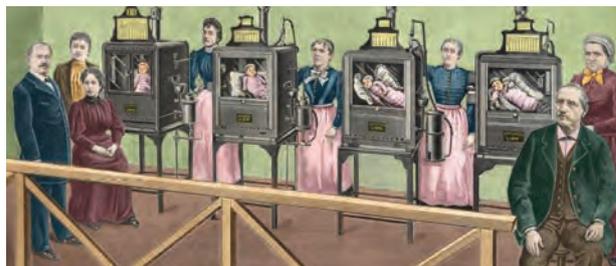
La vallée du Gapeau a donc suivi la tendance varoise et celle de la Région Sud, **avec une baisse modérée** de la fréquentation

estivale assurée par une clientèle essentiellement française et locale dont les réservations de dernière minute ont été motivées par la richesse des sites naturels et patrimoniaux et la pratique des activités ludiques proposées par le guide touristique 2020. Celui-ci a proposé un parcours de découverte de nos cinq communes, matérialisé par des itinéraires valorisant notre patrimoine culturel, naturel et gastronomique.

Les professionnels du tourisme du territoire sont invités à transmettre leurs statistiques reflétant leurs activités à l'Office de Tourisme afin d'enrichir l'observatoire local du tourisme. Leurs informations sont reprises sur différents supports.

PATRIMOINE

Le docteur Alexandre Lion inventeur de la première couveuse humaine



Né à Solliès-Pont le 11 avril 1861, Alexandre Lion, médecin et ingénieur, a déposé en 1889, le brevet de la première couveuse "humaine" après avoir amélioré le système d'incubateurs mis au point par les docteurs Tanier et Budin. Cette invention est considérée comme l'un des plus importants progrès technologiques de la fin du XIXe siècle. Quelques années auparavant, il avait inventé à Marseille un ingénieux incubateur à température constante permettant de couvrir en même temps 5 000 œufs dont l'éclosion était un spectacle très prisé des familles.

Cette couveuse pour enfants a été primée entre 1890 et 1900 dans de nombreuses expositions, aussi bien en France (Lyon, Bordeaux, Toulon,) qu'en Europe (Genève, Amsterdam, Bruxelles) ou aux Etats-Unis.

Cette invention présentait de remarquables qualités scientifiques aussi bien dans sa construction que dans sa facilité d'utilisation. Très perfectionnées et permettant une régulation constante et automatique du chauffage dans une étonnante armoire, les couveuses Lion furent utilisées dans le monde entier.

Médecin, mais aussi entrepreneur, Alexandre Lion créa des établissements connus sous le nom d'"Œuvre Maternelle des Couveuses d'Enfants", pour les soins gratuits délivrés à des enfants nés avant terme incapables de survivre sinon de façon artificielle, dont 80 % furent sauvés.

Réduisant les coûts de fonctionnement grâce à des subventions et des expositions publiques, l'invention de ce médecin philanthrope profita aux enfants

issus de familles les plus pauvres et les plus déshéritées.

Pour lui rendre hommage, Solliès-Pont a donné son nom en janvier 1989 à une avenue de notre zone d'activités.

Le docteur Alexandre Lion s'est éteint à Marseille en 1934 à l'âge de 73 ans.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



Une programmation culturelle qui s'est maintenue pendant la saison estivale

La Covid-19 a demandé un ajustement des animations et des manifestations de la ville afin d'offrir une programmation respectant les consignes sanitaires.

Il a fallu ainsi supprimer les grands événements comme le Festival du château qui sera reporté en 2021, mais aussi la fête de la figue remplacée par une "journée autour de la figue" pendant les fêtes du patrimoine.

Nous avons cependant proposé de belles manifestations culturelles, festives et populaires qui ont su maintenir la convivialité des rencontres et des échanges si nécessaires dans les temps difficiles que nous traversons.

Ainsi, **le festival des cordes** a proposé à nos administrés et aux touristes deux récitals de qualité dans la cour d'honneur du château autour de Bach, Beethoven et Schubert pour la musique classique, Carlos Gardel pour le tango.

Le mois de juillet s'est clôturé par **la fête de la Sainte-Christine** sur la place du Général de Gaulle où après la procession en l'honneur de Sainte-Christine, une opérette marseillaise a donné le tempo de l'édition 2020. Le soir suivant, un spectacle de magie et de grande illusion a conquis le public avant que la fête ne se termine le 3e soir par une comédie musicale et un concert.

Comme l'exige la tradition, **Saint-Roch a été fêté** au hameau des Laugiers le 16 août avec un concert de quartet

proposé en soirée par la municipalité qui a également produit en collaboration avec le Comité des Fêtes **trois soirées thématiques** sur la place du Général de Gaulle à la fin du mois d'août.

Enfin, **quatre séances gratuites de cinéma en plein air** se sont déroulées dans le parc du château pendant les soirs d'été.

En septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, notre château a ouvert ses portes pour des visites guidées qui ont évoqué son histoire, sa réhabilitation ainsi que les services de la mairie.

A cette occasion, le public a découvert le patrimoine sollièspontois, a emprunté des itinéraires centrés sur la botanique et la figue et a visité nos trois chapelles.

Si le nouveau confinement va probablement impacter les fêtes de fin d'année et nous priver de moments de partages et de bonheurs familiaux, nous gardons foi en l'avenir et à la venue de jours meilleurs, un espoir qui nous engage à travailler avec le Comité des Fêtes, les associations et les partenaires pour être au rendez-vous des événements culturels et festifs de 2021.



RETOUR EN IMAGES

Culture & patrimoine 2020

FESTIVAL DES CORDES



17 juillet

CINÉMA EN PLEIN AIR



30 juillet

CONCERT THE QUARTET



24 août

COMMÉMORATION



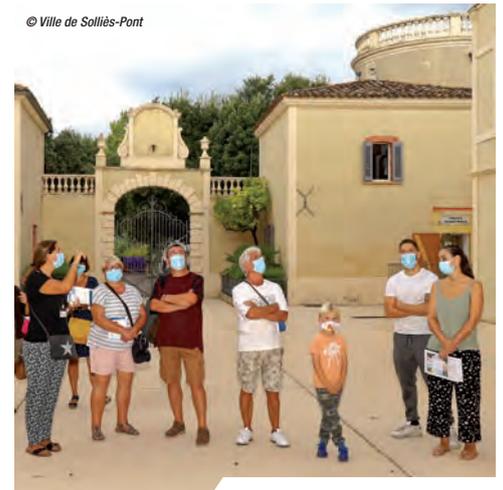
Commémoration de la libération de la ville, 24 août

MARCHÉ DE LA FIGUE



20 septembre

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Visite du château - 20 septembre

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Sortie botanique - 20 septembre



Visite de la coopérative Solfruit - 20 septembre



Atelier de poterie - 20 septembre

RETOUR EN IMAGES

Année 2020

SAINT-MAUR



20 janvier

OFFICE CULTUREL



Exposition du 30 janvier au 9 février

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UGCS



9 février

BAL COUNTRY



22 février

SAINT-ROCH



16 août

MARCHÉ ARTISANAL



22 août

SOIRÉE EVER JAZZ



28 août

SOIRÉE BRÉSILIENNE



29 août

SOIRÉE TRANSFORMISTE



30 août



PATRICE BARNAY,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

UNE 2^{ÈME} DÉCHETTERIE SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN 2021



Jusqu'à présent la déchetterie de Solliès-Pont recevait les encombrants, déchets verts et ferreux, mais aussi les gravats et autres déchets recueillis dans l'intercommunalité.

Sa capacité arrivant à saturation, il était nécessaire de trouver une solution pérenne.

La Communauté de communes de la vallée du Gapeau a engagé la construction d'une **seconde déchetterie à La Farlède**, dans la zone industrielle de Toulon Est, qui sera livrée au premier trimestre 2021.

Cette nouvelle déchetterie acceptera les mêmes déchets que ceux qui sont actuellement collectés sur celle de Solliès-Pont.

Une vacation sera réservée aux professionnels dans des conditions précisées règlementairement.

La déchetterie sollièsponoise reste ouverte au public, sans rendez-vous, pour les apports volontaires de déchets triés, de 8h à 12h et de 13h à 18h, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

DES CONTENEURS TRÈS GRANDS VOLUMES INSTALLÉS DANS LES QUARTIERS



La collecte des ordures ménagères va intéresser des volumes plus importants grâce à des cuves enterrées ou semi-enterrées dont la **contenance de 4 m³** est cinq fois plus grande que celle des conteneurs classiques de 760 litres. Elle aura pour but d'augmenter la capacité de collecte et diminuer les dépôts sauvages. La Communauté de communes de la vallée du Gapeau et le Sittomat ont déjà fait installer ce type de conteneurs grande capacité à proximité des nouvelles résidences comme les Jardin de So ou la résidence Les Oiseaux, mais aussi sur le chemin des Fourches et l'avenue des Oliviers.

En 2021, ce dispositif sera étendu dans les quartiers résidentiels et dans les campagnes. Depuis 2008, la commune a développé 42 sites pour ordures ménagères et 17 sites pour le tri sélectif, des actions qui répondent aux enjeux de l'économie circulaire.

UNE VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS : HALTE AUX INCIVILITÉS

La commune mène une lutte de tous les jours contre les nuisances que représentent les déjections canines et les dépôts sauvages. Elle en appelle au civisme de chacun pour que la voie publique reste propre et permette des déplacements sécurisés.



LES DÉJECTIONS ANIMALES sont un combat quotidien pour des raisons évidentes de propreté et de salubrité.

Ce problème est récurrent malgré la mise en place de nombreux distributeurs de sacs. Cette incivilité représente une **dépense communale estimée à 35 000 euros par an** en moyenne (nettoyage de la voie publique et du territoire communal, commande annuelle de 70 000 sacs, demandes en matériel et en personnel).

Rappelons aux propriétaires d'animaux indécents l'amende prévue par le code pénal qui peut aller jusqu'à 450 euros (décret n° 2015-337 du 25 mars 2015).

LA MULTIPLICATION DES DÉPÔTS SAUVAGES

notamment aux abords des points d'apport volontaire ou de la déchetterie, posent des problèmes de sécurité, de nuisance olfactive et de salubrité.

Pour les contrevenants, ce délit est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros, voire 1 500 euros quand le dépôt est réalisé avec un véhicule (article R 633-6 du Code pénal).

Ces dépôts sauvages représentent une dépense publique conséquente qui engage la commune à poursuivre les auteurs de ces incivilités. Ainsi, depuis le mois de mai, **48 procès-verbaux ont été dressés** et 32 contrevenants convoqués au tribunal de 1^{ère} instance.

Pourtant la commune et l'intercommunalité proposent des solutions simples et efficaces concernant le traitement des encombrants et des déchets verts :

- Enlèvement à domicile uniquement sur rendez-vous pris auprès du centre technique communautaire au 04 94 27 87 31, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- A la déchetterie de Solliès-Pont, du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h.





Des caméras pour les agents de la police municipale

Depuis le 1^{er} juin 2020, la police municipale est **équipée de quatre caméras individuelles mobiles** portées de façon apparente par les agents qui peuvent les actionner dans le cadre de leurs interventions et lors de contrôles routiers après qu'ils en aient informé les personnes filmées.

Destinées à rassurer la population, à apaiser les éventuelles tensions et à limiter les risques de conflit, les données enregistrées par les caméras des agents sont cryptées et stockées sur un support numérique pour une durée maximale de 6 mois. Si les images font l'objet d'une extraction pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, elles sont alors conservées selon les règles propres à chacune

de ces procédures.

Ce dispositif est utilisé dans le respect du cadre législatif qui le régit. Lorsque la caméra tourne, un voyant lumineux de couleur rouge se met en marche.

“Avec ces caméras, nous voulons assurer une meilleure sécurité d'intervention et améliorer le recueil de preuves. Par ailleurs, le climat tendu que nous traversons, nous a conduits à acheter des armes de poing pour équiper nos agents.

La formation nécessaire pour l'utilisation des armes à feu a été reportée par le CNFPT pour cause de pandémie. Néanmoins 6 agents ont été retenus pour un stage qui va se dérouler très prochainement” précise monsieur le Maire.

La trésorerie se déplace au 1^{er} janvier 2021

La Trésorerie de Solliès-Pont, telle qu'on la connaît, ferme ses portes à la fin de l'année et cette décision de l'Etat est regrettable.

La Direction Départementale des Finances Publiques du Var (DDFiP) fait donc évoluer sa présence sur notre territoire intercommunal avec des permanences sur rendez-vous dont la périodicité sera adaptée à l'actualité et aux besoins des particuliers. Un contact de proximité prendra ses quartiers dans la Maison France Service où un bureau sera mis à disposition pour assurer ce lien de proximité.

Les communes du canton pourront s'appuyer sur un conseiller expert de la DDFiP qui va prendre ses fonctions en début d'année. Celui-ci travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des élus et sera en contact avec les différents services de la DDFiP du Var afin d'apporter des réponses concrètes aux questions posées relevant de la compétence des finances publiques.

Il sera également en relation avec le service qui gèrera depuis Toulon la gestion comptable et budgétaire de la collectivité.



IMPORTANT

Le recensement 2021, reporté pour cause de Covid-19

La commune avait recruté trois agents recenseurs afin de procéder du 21 janvier au 27 février 2021 au recensement de cinq secteurs de la commune. Ceux-ci étaient censés contacter les habitants aux adresses tirées au sort par l'INSEE afin de leur remettre le document à renseigner sur papier ou par voie dématérialisée.

Les informations confidentielles collectées alimentent le Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) qui représente la base du sondage de

l'enquête et du calcul de la population légale, constamment mis à jour par la commune et l'INSEE.

Pour rappel, les agents recenseurs doivent montrer leur carte professionnelle nominative, accompagnée d'une photo et de la signature du maire. Leur mission est la réalisation d'une photographie de la commune, son type de population, les catégories socio professionnelles représentées, la typologie des familles, le niveau de vie...



Ce recensement est très important car il détermine les besoins de la commune en termes d'équipements, de transports, de services publics et d'ouverture de classes, par exemple.

Ses résultats déterminent également le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat, d'où l'importance de répondre avec précision aux questions posées lorsque l'on fait partie de l'échantillon de population sélectionnée.

En 2021, le recensement est reporté.

HOMMAGES

ADIEU DÉDÉ



André Lauréri nous a quittés le 5 septembre 2019 dans sa 84^{ème} année.

André était un homme haut en couleurs, un personnage flamboyant qui a marqué la vie de notre commune qu'il aimait tant et à laquelle il s'était totalement identifié.

André, né à la Farlède en 1935 au sein d'une famille issue de l'émigration piémontaise, s'est élevé par son travail acharné qui allait dessiner un parcours de vie exemplaire au côté d'Hélène, fille d'agriculteurs de la commune, qu'il épousa au retour de son service militaire effectué au Maroc en 1956, et qui lui donna 2 garçons, Philippe et Michel.

Menant de front une carrière d'électro-technicien à l'arsenal de Toulon et l'exploitation des campagnes léguées par son père et celles de son épouse, André se constitua un beau patrimoine foncier près du petit Réal où se retrouvaient de nombreux chasseurs qui autour de bonnes tablées partageaient sa joie de vivre, son exubérance joyeuse et surtout sa passion de la chasse qui l'amena à présider pendant plus de 40 ans, jusqu'en 2019, la société de chasse "la grive" mais aussi à assumer les fonctions de vice-président des chasseurs du Var.

C'est dans ces instances que se déployaient sa verve et sa drôlerie, mais aussi parfois quelques colères explosives qui n'altéraient en rien son sens de l'amitié et sa générosité bienveillante dont profita en plusieurs occasions notre commune quand il intégra à deux reprises le conseil municipal comme conseiller puis comme adjoint, mais aussi en présidant le comité communal des feux de forêts, sans oublier son intégration dans la confrérie de la figue, la défense de l'ASA des Laugiers et ses participations aux cérémonies patriotiques comme porte-drapeau.

Bon vivant et homme de passions, aimé de tous, André nous a quittés au terme d'une vie aussi riche que réussie tant sur le plan professionnel que familial, empreinte de nos valeurs rurales qui ont façonné l'identité de notre population où sa mémoire vivra longtemps encore.

ALBERT FABRE NOUS A QUITTÉS



Albert Fabre est décédé le 25 mai 2020 à l'âge de 81 ans.

Il a été membre fondateur du comité sollièspontois de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, communément appelée FNACA, une association patriotique qu'il présida pendant 47 ans, de 1973 à 2020.

A ce titre, Albert fut une personnalité représentative estimée et respectée de tous qui sut fédérer les enfants de Solliès, de jeunes appelés, qui comme lui firent leur devoir en combattant il y a une soixantaine d'années loin de leur foyer, de l'autre côté de la Méditerranée, dans une guerre douloureuse qui pour tous mit un terme à l'insouciance de la jeunesse et où beaucoup perdirent leurs illusions.

De 1960 à 1962, Albert effectua son service militaire à Tlemcen, en Algérie dans une unité combattante du prestigieux Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, le régiment le plus décoré de France.

Comme tous ses camarades cette épreuve allait profondément le marquer mais aussi le motiver pour rassembler ceux qui comme lui avait enduré cette période difficile et éprouvante et aussi pour honorer le devoir de mémoire envers ceux qui ne sont pas revenus.

Tel était le sens de l'engagement d'Albert pour la FNACA où il sut maintenir le sens de l'amitié et de la solidarité qui sont propres aux frères d'armes.

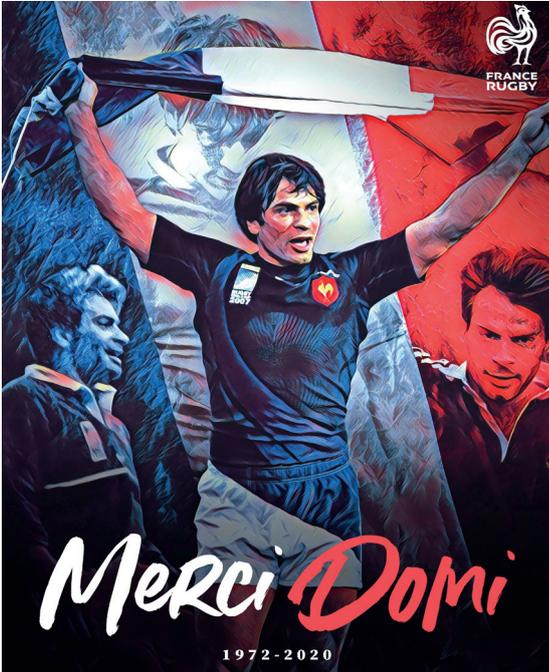
Son retour à la vie civile en 1962, fut suivi de son union avec Eliane puis de la naissance de ses enfants David et Florence.

La carrière de charpentier aéronautique qu'il entreprit à la DCAN de la base d'aéronautique navale de Cuers puis à l'Arsenal du Mourillon de Toulon jusqu'à sa retraite, ne l'empêcha pas de se consacrer avec dévouement et efficacité à une longue présidence de la FNACA. Aimé de ses camarades, estimé de la population, Albert Fabre laissera un souvenir qui vivra longtemps encore dans notre communauté.

Décoré du titre de reconnaissance de la Nation, de la Croix du Combattant et de la Médaille du maintien de l'ordre, la FNACA lui a décerné en signe de reconnaissance le diplôme d'honneur de la Fédération nationale.

MERCI DOMI

Mardi 24 novembre, une vague d'émotion a déferlé sur notre commune à l'annonce du décès brutal et tragique à l'âge de 48 ans de Christophe Dominici qui a plongé la population sollièsponoise dans la stupeur et une profonde tristesse.



C'est en effet à Solliès que Christophe a grandi et où s'est forgé son caractère et développé sa personnalité. Elevé au sein d'une famille aimante, choyé par Jeannot et Nicole, ses parents, il s'entoura très tôt de nombreux amis dont plusieurs allaient croiser sa fabuleuse carrière sportive comme Patrick Teisseire, Martial Cottin et Franck Comba, ses coéquipiers au RCT, mais aussi André Viard, Jean-Luc Isnard qui, comme bien d'autres joueurs, ont côtoyé Christophe au Rugby Club de la Vallée du Gapeau où débuta sa fabuleuse carrière. Ceux-là, ainsi que ses nombreux amis d'enfance, se souviennent d'un jeune garçon flamboyant, doté d'une extraordinaire énergie vitale, un jeune homme turbulent, rageur et effronté qui malgré sa petite taille ne craignait personne et dont l'espièglerie le conduisit à de nombreuses frasques souvent excessives, parfois condamnables mais que son sourire et son regard pétillant faisaient toujours pardonner.

Le décès accidentel de Pascale, sa sœur adorée allait altérer sa joie de vivre et son insouciance et créer une blessure indélébile et une fragilité qui l'accompagnera toute sa vie.

Pour ne pas sombrer, il se lança à corps perdu dans la pratique des sports de ballon où ses qualités athlétiques furent très vite remarquées. Ce fut d'abord le football où il excella sous la conduite de Georges Rimbaud. Mais son dynamisme, sa vitesse et son agilité lui valurent d'être recruté dès 1989 à l'âge de 17 ans par le club de

rugby solliésien entraîné par Hervé Galateau et dirigé par Joël Accossano. Deux ans plus tard, il rejoignit le club de la Valette où il retrouva ses amis Fred Orsini et Laurent Radobolja avant d'être admis en 1993 au RCT, le prestigieux club toulonnais où pendant quatre ans il allait montrer l'étendue de son talent au poste d'ailier.

Mais c'est à Paris que sa carrière allait connaître son apogée. Appelé par Max Guazzini, président du Stade Français, il allait jouer pendant plus de dix ans jusqu'à sa retraite en 2008 dans le club parisien, où il allait décrocher cinq titres de champion de France.

Véritable feu follet, aux crochets déroutants et imprévisibles, sa rage de vaincre et ses brillants résultats allaient lui ouvrir en 1998 les portes de l'équipe de France dont l'entraîneur Bernard Laporte allait devenir son ami. Sous le maillot bleu qu'il porta à 67 reprises, il remporta quatre tournois des cinq et six nations dont deux grands Chelem et participa à trois coupes du monde dont celle de 1999 qui allait le faire entrer dans la légende du rugby.

Tout le monde se souvient de cette après-midi du 30 octobre 1999 à Twickenham où l'équipe de France affrontait les All Black en demi-finale, quand Christophe Dominici au poste d'ailier gauche marqua un essai d'anthologie après une chevauchée fantastique qui appartient désormais à l'histoire du rugby. Tous alors explosèrent de joie devant leur poste de télévision, fiers d'être français, un sentiment auquel s'ajoutait pour nous la fierté d'être sollièsponois !

Après avoir raccroché ses crampons, Christophe s'essaya à de nombreuses expériences comme consultant, entraîneur et même acteur, jusqu'à la fatale chute mortelle à Saint-Cloud le mardi 24 novembre en fin de matinée.

Le monde du rugby a rendu un vibrant hommage le 28 novembre au stade de France en ouverture de la rencontre France Italie où, sur l'invitation de la fédération, Jean-Louis Lacroix président du RCVG a représenté Solliès-Pont.

Pour nous, sollièsponois, cet hommage mérité se double du regret de la perte d'un ami qui était resté très attaché à sa commune dont les habitants et les nombreux amis garderont longtemps le souvenir d'un champion exceptionnel mais aussi d'un homme attachant et généreux.

TÉMOIGNAGES

André Viard

"Christophe était un ami d'enfance, un jeune joueur surdoué qui faisait gagner son équipe. Avec ses parents, nous l'avons poussé à quitter Solliès pour poursuivre sa carrière.

J'ai également été son employé à l'Univers, le bar qu'il avait acheté en association avec Joël Accossano, vite devenu le rendez-vous des rugbymans où il venait souvent nous voir avec le fameux bouclier de Brennus.

Sa dernière visite remonte à deux mois, peu avant sa tragique disparition qui nous a tous choqués."

Jean-Louis Lacroix, président du RCVG

"Christophe a été un joueur de grand talent formé par le club solliésien où il a toujours été une référence pour l'école de rugby, véritable pépinière de champions.

Son image sera toujours honorée par les membres du Rugby Club de la Vallée du Gapeau où il a commencé sa fabuleuse carrière.

Sur invitation de la fédération nationale de Rugby, j'ai été fier d'avoir représenté le club et la ville de Solliès-Pont à l'hommage national qui lui a été rendu le 28 novembre au stade de France."



À L'HONNEUR

Ambre Delgado vient d'intégrer l'École Nationale des Arts du Cirque

Après avoir réussi son bac ES en 2019 et passé quelques mois en Irlande pour perfectionner son anglais, Ambre Delgado, jeune Sollièsponnoise de 19 ans, a préparé avec intensité, au sein de l'école locale "les Pitrieres", les concours des grandes écoles de cirque (Paris, Metz et Montpellier).

Sélectionnée à Montpellier et à Paris, elle a choisi de faire sa rentrée scolaire à l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois où une préparation de deux ans lui permettra de poursuivre son cursus et de réussir les concours d'écoles supérieures prestigieuses, nationales ou internationales.

Le virus du cirque est familial, Ambre ayant suivi ses deux sœurs au sein des Pitrieres. Polyvalente, elle intègrera le collectif "Art is show" à l'âge de 10 ans pour s'épanouir

dans toutes les techniques circaciennes. Attirée par les sangles aériennes, une discipline qui ne se pratiquait pas dans son école, elle se lancera un challenge qui la conduira à faire des sangles aériennes sa spécialité après le trapèze.

C'est en juin 2019, à l'issue d'un spectacle de l'École nationale des arts du cirque à la Seyne-sur-Mer, où évoluaient deux anciennes élèves des Pitrieres, qu'Ambre s'est interrogée sur son avenir et a commencé à murir son projet artistique. Entre janvier et juin 2020, toute l'équipe pédagogique des Pitrieres dirigée par Patricia Peugniez l'a soutenue dans son programme intensif en musculation, équilibre, danse et pratique des sangles aériennes qui lui a permis de présenter un numéro de grande qualité qui a séduit les représentants de grandes écoles du cirque.



COVID 19

LES ASSOCIATIONS CARITATIVES SOLLIÈSPONTOISES ONT ASSURÉ !

Le Secours Catholique, le Secours Populaire et les Restos du Cœur ont assisté et soutenu notre population durement éprouvée par les deux confinements imposés par la pandémie mondiale. Depuis le printemps, plus de 75 bénévoles ont développé et optimisé les prestations de ces 3 associations pour secourir, aider et entourer près de 250 familles démunies et fragilisées.

Présidente du Secours catholique madame Claude Lambert, assistée de quatre permanents bénévoles, a prodigué aide

alimentaire et fournitures de produits de première nécessité aux familles nécessiteuses.

L'association a également mis à disposition des enfants et des adolescents des tablettes et des ordinateurs pour qu'ils puissent suivre l'enseignement à distance.

L'équipe du Secours Populaire présidée par madame Paule Pappalardo a elle aussi apporté aide alimentaire et vestimentaire et fourniture de produits divers à ses bénéficiaires dont le nombre et la détresse ont progressé comme en atteste la fréquentation de son local situé sur le square des Justes au voisinage de l'avenue des Aiguiers.

Enfin, il n'est pas besoin de rappeler le dévouement et l'efficacité de **l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur dirigée par monsieur Alain Capaldi** et servie par une riche expérience dans la fourniture de repas quotidiens aux membres les plus déshérités de notre commune et à ceux du canton tout entier.

La commune remercie chaleureusement les bénévoles de ces trois associations dont la générosité et le dévouement ont allégé les privations et la détresse des membres les plus fragiles de notre collectivité.



SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

JEAN-CLAUDE LE TALLEC,
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

L'impact de la pandémie sur les cérémonies patriotiques



Entre les mois de mars et de décembre, onze commémorations égrènent chaque année la vie communale pour rendre hommage aux femmes et aux hommes, militaires et civils, qui se sont battus, qui sont morts pour la France et pour la défense de nos libertés. En 2020, ce devoir de mémoire a été fortement affecté par la pandémie Covid-19.

“Nos commémorations ont été organisées en comité très restreint afin de respecter les consignes sanitaires. J'étais accompagné de monsieur Jean-Claude le Tallec, mon adjoint correspondant défense pour représenter la population Sollièsponnoise en se recueillant et en déposant une gerbe au pied de notre Monument aux morts”, précise le docteur André Garron.

Le 18 juin, madame Annick Zarco, présidente de l'association “Appel du 18 juin de la vallée du Gapeau” s'était jointe au maire et à son adjoint pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à la radio de Londres. La Fête nationale du 14 juillet 2020 a été la première commémoration ouverte au public tout comme la commémoration de la libération de Solliès-Pont qui, le 24 août 2020, a rassemblé et fédéré la population autour des élus.

Enfin, en raison du deuxième confinement, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été de nouveau célébrée en comité restreint.

HOMMAGE

Joël Duhoux est né le 7 juillet 1953 en Meurthe et Moselle. Après s'être engagé à 17 ans dans la Marine nationale où il allait servir 15 ans au cours de plusieurs affectations embarquées et à terre, avant de prendre sa retraite en 1985. Il poursuit ensuite une carrière civile à l'aéroport de Hyères pendant 18 ans.

A sa retraite en 2004, il partagera avec son épouse Nicole les valeurs de l'entraide et du bénévolat dans diverses associations du canton. Il sera pendant 15 ans le porte-drapeau de la 1718^e section et binôme du président de la Médaille Militaire, lors de multiples déplacements et commémorations patriotiques.

Le Maire, les élus et les anciens combattants lui sont reconnaissants pour sa générosité et son dévouement.



Un nouveau capitaine à la tête de la 6^e batterie du 54^e RA de Hyères

Monsieur Jean-Claude Le Tallec, adjoint au maire correspondant défense, a représenté la ville de Solliès-Pont à l'occasion de la prise de commandement de la 6^e batterie du 54^e régiment d'artillerie de Hyères, avec lequel nous sommes jumelés.



Le capitaine Jonathan Ros prend le commandement de cette batterie pour deux ans à la suite du capitaine Alain de Cheirance.

Cette passation de commandement s'est déroulée en comité restreint à la caserne du 54^e régiment d'artillerie de Hyères le vendredi 11 septembre 2020.

À VENIR

Une remise de diplômes en avril 2021

Le 23 avril 2021 en matinée, les stagiaires de l'Ecole du Personnel du Pont d'Envol (EPPE), une école de la Marine nationale située au sein de la Base d'aéronautique navale d'Hyères, se verront remettre leur diplôme dans l'enceinte du Château.

A cette occasion un hélicoptère NH90 se posera dans le parc. Dédié aux missions de combat, de sauvetage et de transport, le NH90 est un hélicoptère biturbine de manœuvre et d'assaut.

Chaque année l'EPPE forme 600 matelots de pont d'envol, qui interviennent dans la mise en œuvre de l'aviation à la mer. Après des cours intensifs répartis sur dix semaines, les diplômés rejoignent le porte-avions Charles de Gaulle ou les autres bâtiments porte-hélicoptères de la Marine afin d'assurer les manœuvres des avions et hélicoptères avant et après chaque vol, sous la direction des directeurs de pont d'envol, les fameux “chiens jaunes”.

TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Groupe "Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire"

CHRISTIANE VINCENTS,
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Nous, les 3 élus de gauche (Christiane VINCENTS, Alain BOLLA, Laure LAGIER) pouvons enfin nous adresser à vous par le bulletin municipal, le Maire ne nous ayant pas autorisés à nous exprimer sur le site de la mairie ni sur aucun support officiel alors que la loi l'y oblige.

Depuis mars 2020 nous participons aux commissions, réunions, travaux auxquels le Conseil Municipal nous a élus : CCAS, Santé, rentrée des écoles, Tourisme, Comité Technique etc.

C.VINCENTS vous représente à la CCVG dont monsieur le Maire est maintenant Président. Nous intervenons régulièrement même si notre pouvoir de décision est limité et défendons le programme de notre liste de gauche, citoyenne, écologiste et solidaire.

Le point de vue de la population concernant les sujets d'actualité est important : la 4° pharmacie disparue, l'Eco Quartier en cours, le quartier des Fillols en projet, la ZAC en projet, l'Hypermarché en cours, la rénovation du centre ancien, le projet de maison médicale (nous proposons un centre de santé) - tous engageant l'avenir de la commune pour longtemps. La population doit être au cœur de l'élaboration des projets : c'est pourquoi nous avons proposé dès le premier conseil municipal la création d'une commission du renouveau démocratique qui a été rejetée.

Dans le même esprit, nous avons aussi voté contre les pleins pouvoirs donnés au Maire.

Débats et réunions avec vous seront nécessaires dès que possible.

Pour nous joindre :

elusdegauchesolliespont83@gmail.com

Groupe "Ensemble dans l'action"

PIERRE ROYER ET AUDREY MARINONI

Armer la police municipale.

Tout d'abord, nous remercions chaleureusement les Solliès-Pontois qui ont voté pour notre liste avec un pourcentage encore plus important qu'il y a 6 ans. Nous serons là pour être une force de proposition et une opposition constructive à la majorité.

Le 29 octobre 2020, un islamiste immigré étranger a décapité 3 catholiques dans l'église Notre Dame de Nice. L'ignoble carnage aurait été encore plus important si la police municipale n'avait pas fait feu particulièrement rapidement. Fort de ce constat, nous demandons, et avec encore plus d'insistance, l'armement de notre police municipale. C'est désormais particulièrement urgent.

Qu'attend Monsieur Le Maire : les mêmes assassinats dans notre église ?

CARNET SOLLIÈSPONTOIS ET NUMÉROS UTILES

Mariages

- DIJOUX Marie et TRIOLET Patrick
- MAZEAS Victoria et NDONG NGOUA
- PRADIER Alisée et TROMBELLO Thomas
- GALAIS Emilie et LECANU Steve
- NICOLAS Sandra et ROUVIER Jonas
- TORREGROSA Cassandra et ROUX Baptiste
- SANTUEL Ludivine et PEIGNE Christophe
- MAUCLAIRE Dominique et DAADOUN Pascal
- BONACORSI Aurélie et FILIPPI Anthony
- FERRERO Virginie et BERINGUIER Florian
- LE GUEN Isabelle et LE FLOUR Laurent
- BURGUNDER Nathalie et COLAS Cyril
- FARRUGIA Mélanie et MAZZOLA Romain
- BREWER Karen et PUNTOS Guillaume
- BEZENER Sandy et DE TOFFOLI Brian
- GUENOLE Rozenn et GIBELIN Philippe
- HULLAR Claude et FORGHANI Mahsa
- SONNTAG Sabrina et VERCUCQUE Ludovic
- PHILIPPOT Stéphanie et LAURIOL Joël
- MANNECHET Fanny et PICHON Jérémy
- CROMBEZ Adelyn et PONTIVY Mickaël
- HERON Marina et GARFAGNINI Richard
- DEBEIRE Laëtitia et GULIZZI David
- AVELLAN Marion et DE BEZENAC Marc
- BAÏCHE Yacout et HUET Olivier
- MORENO Marie et METGE Christian
- RAIMOND Elodie et PAOLI Thomas
- MICHAUD Clio et KANAR Jonathan
- CANADAS Justine et ZERROUKI Abdelkader
- BAY Axelle et RODRIGUEZ-BRANCO Stéphane
- TORRENTE Chrystelle et VERDOT Anthony
- NOEL Joyce et LECLERE Aymeric
- VIGIE Jessica et SCANNAPIECO Justin
- VANCASSEL Capucine et RICHARD Ronan
- BANI Cheherazade et OMAR Mohamed
- CLAUDEL Marie-Odile et Romuald MANCAUX

Décès

- ALBURQUERQUE Jean
- ALLONGUE Lucienne, née FIANDINO
- BARBARY Mireille
- BENAMAR Rachida
- BIANCHERI Liliane, née TRUCHI
- BIEHLER Michel
- BRUNA Luc
- CHIEPPA Gaétano
- DEVARIEUX Raymonde, née GAUDET
- DUVERGER Jeannine, née IMBERT
- GAILLAUD Yvette, née GOURRAT
- GUERIN Jean-Baptiste
- HENCHE Liliane, née LENESTIC
- LANSARD Sylvie, née RENAUD
- MARCHAND Jean-Marie
- MAURO Lucien
- MOLTER Danièle, née PIRSON
- MONDONE Jean
- MORA Monique, née THENOT
- MORELLI Mireille, née GAINARD
- MOUREY Gérard
- PELEGRINO Elise
- REBUJENT Janine, née CORROLLER
- REVEST Louis
- SERENO Pierre
- SIREROL Clément
- STASIAK Stanislawa
- TROULLIER Claude

Naissances

- BANI Hanna
- BEZENER Kelly
- BONNARD Anna
- BOULETEL LEFEVRE Giovanni
- CHUPIN Marley
- COUD-CHER MESSANGREA Diane
- DASSAUD Alexandra
- DELAHAYE Eva
- DE BOISGELIN Antoine
- DEBRAINE Olivia
- FIORDORANCIO Marceau
- GALAND Tony
- GIRARD Evan
- HASBI Malak
- HASBI Massa
- IKAUNO Mikaélé
- JARIR Marwan
- LACROIX Gianni
- MALBRANQUE Lola
- MAZZOLA Mattéo
- MIGNONE Louna
- N'DIAYE Samath
- PELLET Théo
- RAHAL GOURRIN Léandre
- SAYEGH Charles
- SORIA Raphaël
- TECHER Léonie

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

NUMÉROS UTILES

- CCAS : 04 94 13 88 90
- Collège Lou Castellas : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté de communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 40
- La Débrouille : 04 94 33 37 67
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 12 02 60
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 12 02 59
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 12 02 63
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 12 03 15
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 12 02 61
- École primaire Jean Moulin : 04 94 12 02 64
- École primaire Émile Astoin : 04 94 12 03 05
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 12 02 62
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Guichet unique : 04 94 13 51 96
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Maison de Services au public : 04 94 33 38 61
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La Poste : 36 31
- Service jeunesse : 04 94 31 24 32
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

APRÈS UNE ANNÉE ÉPROUVANTE

*Restons solidaires
et unis en*

2021



L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes